



Ordre des médecins vétérinaires du Québec

LE *Veterinarius*

Vol. 27, n° 3 - Juin 2011

DOSSIER : Planification stratégique



Présidence : réélection pour un deuxième mandat du Dr Bergeron... **page 4**

Congrès 125^e : des primeurs... **page 16**

Dossier : planification stratégique... **page 19**



**CONTRE LA DERMATITE ATOPIQUE,
LES ANTIHISTAMINIQUES ET LES STÉROÏDES
N'OFFRENT QU'UN SOULAGEMENT SUPERFICIEL.**

TOUT COMME LE GRATTAGE.

Soulagez les démangeaisons à la source avec Atopica®. Il maîtrise la dermatite atopique au niveau des cellules immunitaires, sans les effets indésirables associés à l'usage à long terme de corticostéroïdes ni la somnolence causée par les antihistaminiques. Il est efficace et sûr pour le traitement au long cours. Pour en savoir plus sur les bienfaits d'ATOPICA pour vos patients atopiques, visitez le www.atopica.ca et le www.dermopodcast.com ou composez le 1-800-387-6325.

Le bien-être, tout simplement

Atopica[®]
cyclosporine A

AU SOMMAIRE

Mot du président 4



Mot de la directrice générale 6



Actualités de l'Ordre 8

Dossier thématique :
planification stratégique 19



Babillard
de la formation continue 28



Changements
au tableau des membres 30



Chronique assurément vôtre 35



36 Chronique financière



37 Chronique AMVQ

38 Chronique ANIMA-Québec



40 Actualités du monde vétérinaire



53 Des médecins vétérinaires
à l'honneur

56 Index des annonceurs



58 Petites annonces

LE *Veterinarius*

Le *Veterinarius* est publié six fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, 800, avenue Sainte-Anne, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7.

Téléphone : 450 774-1427 ou
1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans ce journal ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que faire se peut, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
Mme Suzie Prince

Rédactrice adjointe :
Mme Maryse Massy

Assistance à la rédaction et aux petites annonces :
Mme Lyne Richer
lyne.richer@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dr Joël Bergeron, Dre Cécile Boivin, Mme Carine Bourrellis, Dre Suzanne Breton, Dr Sébastien Buczinski, M. André Debray, Dre Sylvie Latour, Dr Gilles Lepage, Mme Manon Létourneau, M. Jean-Sébastien Massicotte, Mme Hélène Normandin, Dr Michel Pepin, Mme Jaime Roussel, Mme Aude Steres, M. Yannick Thibault,

Page couverture :
Photo : Mme Sarah Brown, une mention a été accordée dans la catégorie « L'animal dans toute sa splendeur » au concours de photo 2010.
Titre de la photo : « Orange ! »

Graphisme :
Mme Maryse Massy
maryse.massy@omvq.qc.ca

Imprimeur :
Presse Papier
ventes@pressepapier.ca

ISSN 08291381
Dépôt légal : Bibliothèque nationale
du Québec
2^e trimestre 1995

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

**Date de tombée du prochain numéro
(août 2011) :**
10 juillet 2011



Dans l'Ordre ou dans le désordre

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président

Dans l'Ordre

Voici le premier texte de mon deuxième mandat que les membres de la profession ont bien voulu m'accorder. Je vous remercie de cette confiance que vous me témoignez. Arrivé un peu « vert » à l'Ordre, j'ai eu le privilège d'être entouré au bureau d'une équipe expérimentée et dévouée et, surtout, d'administrateurs et de membres de comités déterminés et passionnés par leur profession. Ce deuxième mandat marquera le début d'une nouvelle planification stratégique qui couvrira la période 2011-2015. Le projet est ambitieux. Vous pourrez lire l'ébauche de ce plan dans les prochaines pages. Le mandat, la mission, la vision, les valeurs et les grands axes vous sont présentés. La prochaine étape sera d'élaborer les objectifs ciblés pour l'année 2011-2012. Je vous assure que vous serez régulièrement informés de l'évolution de cette planification. Les communications de l'Ordre ont clairement été identifiées comme une faiblesse de l'organisation. Ce projet n'est pas statique. Il saura évoluer et s'adapter aux besoins afin de répondre au mandat qui nous est donné, la mission que nous avons choisie, la vision et les valeurs que nous désirons porter pour la profession et ses membres.

Je me permets de partager une expérience avec vous. Je n'ai surtout pas la prétention de vous faire la leçon. En fait, ce que je vous partage m'aura demandé 17 ans de pratique professionnelle et mon arrivée à l'Ordre pour l'apprendre ou, plutôt, le comprendre.

Depuis l'obtention de mon diplôme en 1991, j'ai souvent entendu et moi-même pensé que l'Ordre est là pour protéger le public et non les médecins vétérinaires. C'est vrai en partie. En fait, l'Ordre n'est pas « contre » les médecins vétérinaires. Mais il peut sans doute faire mieux pour protéger le public tout en contribuant à l'évolution de la pratique de ses membres.

Ce que je voudrais partager, et qui m'a grandement éclairé, ce sont les articles du *Code des professions* qui identifient les éléments clés justifiant la création d'un ordre professionnel et aussi le grand privilège de se gérer soi-même.

Voici ici quelques passages du *Code des professions* :

25. Pour déterminer si un ordre professionnel doit ou non être constitué ou si un groupe de personnes doit ou non être intégré à l'un des ordres (...) il est tenu compte notamment de l'ensemble des facteurs suivants :

- 1° les connaissances requises pour exercer les activités (...);
- 2° le degré d'autonomie dont jouissent les personnes qui seraient membres de l'ordre (...) et la difficulté de porter un jugement sur ces activités pour des gens ne possédant pas une formation et une qualification de même nature;

3° le caractère personnel des rapports (...), la confiance particulière que ces derniers sont appelés à leur témoigner (...);

4° la gravité du préjudice qui pourrait être subi (...) du fait que leur compétence ou leur intégrité ne seraient pas contrôlées par l'ordre;

5° le caractère confidentiel des renseignements (...).

26. Le droit exclusif d'exercer une profession ne peut être conféré aux membres d'un ordre que par une loi; (...) qu'en vue de la protection du public, ces actes ne peuvent être posés par des personnes ne possédant pas la formation et, ni la qualification requises pour être membres de cet ordre.

Ces articles m'apparaissent parmi les plus significatifs, car on y parle de connaissances requises, d'autonomie, de confiance, mais aussi de préjudice, de compétence et d'intégrité.

Ainsi, il reviendra à l'Ordre et à ses administrateurs d'élaborer et de réaliser une planification stratégique qui reflétera cette dualité.

Dans le désordre

Le Berger Blanc, que dire de plus...? Ceux et celles qui ont vu le reportage de l'émission *Enquête*, diffusée le 21 avril dernier, ou qui ont lu ce qui s'est écrit peuvent convenir qu'il s'agit d'un épisode noir du bien-être animal. Tout a-t-il été dit? Peut-être, mais il reste tellement à faire. La collaboration étroite de l'Ordre avec le MAPAQ et ANIMA-Québec a été un facteur déterminant dans la gestion de cette crise. Déjà, des solutions se mettent en place pour assurer que de telles horreurs ne se répèteront plus.

Du côté de l'Ordre, il faudra certainement porter une attention particulière aux suivis vétérinaires de ces refuges et autres établissements non vétérinaires. En tant que profession, nous pouvons également assumer une meilleure collaboration.

Nous devons, à l'instar d'autres juridictions, établir une médecine de refuge pour les animaux de compagnie et valoriser ces actions. Nous devons faire connaître et comprendre que ce n'est pas en « coupant » dans les services vétérinaires que les gens travaillant avec les animaux pourront assurer la qualité des services qu'ils disent rendre. Nous sommes les spécialistes de la santé et du bien-être animal. À nous de le faire valoir.

Et l'éducation? Si l'émission *Enquête* a réussi par son reportage-choc à faire réaliser à la population l'importance d'être des propriétaires responsables, eh bien, ces images horribles n'auront pas été vaines. Mais, nous aussi, dans notre quotidien vétérinaire et sans égard à notre champ de pratique, nous devons être les porteurs de ce message et les défenseurs du bien-être animal. Par respect pour nos amis les bêtes. Par respect pour notre profession.

En souhaitant que vous aurez tous l'occasion de prendre un répit bien mérité. Bonnes vacances!

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca



Une **maxi-protection** qui bannit les **puces** et autres parasites – pas les **câlins**

...dans un petit comprimé savoureux.



Les chiens ont besoin d'être protégés contre les vers intestinaux et le ver du cœur, et contre cet autre ennemi que leurs propriétaires peuvent voir de leurs propres yeux : les puces. Les Comprimés aromatisés^{MC} Sentinel[®] (lufenuron/oxime de milbémycine) préviennent les infestations de puces en interrompant le cycle biologique des puces aux stades de l'œuf et de la larve. Comme les puces ne peuvent plus se reproduire, vous éliminez à la source les infestations difficiles à combattre. Les Comprimés aromatisés Sentinel sont aussi savoureux qu'une gâterie, ce qui facilite leur administration, sans risque de résidu. Dans un sondage récent, 90,16 % des utilisateurs de produits topiques ont préféré la facilité d'administration des Comprimés aromatisés Sentinel[®]. Commodité accrue, observance améliorée. **Recommandez Sentinel : il rapproche les humains et les animaux.** Pour de plus amples renseignements au sujet de nos recherches menées auprès des propriétaires d'animaux de compagnie canadiens, parlez à votre représentant Novartis.



doghug.ca

Pour de plus amples renseignements au sujet de Sentinel, composez le 1-800-387-6325 ou visitez le www.doghug.ca.

 **NOVARTIS**

1. Données internes. Recherche menée pour Novartis Santé Animale Canada Inc. 2010

© 2011 Novartis Santé Animale Canada Inc. © Sentinel est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.

^{MC} Comprimés aromatisés est une marque de commerce de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.


sentinel[®]
(lufenuron • oxime de milbémycine)



L'innovation dans un environnement législatif et réglementaire : tout un défi!

Par Suzie Prince, C.M.A., M.B.A., directrice générale et secrétaire

Chers membres,

Le thème de l'édition de la revue de juin-juillet est la planification stratégique de l'Ordre. Compte tenu du volume d'information à partager, le thème sera couvert dans deux éditions, soit celle-ci et la prochaine.

Dans la présente édition, nous vous présentons les résultats de la cueillette de données réalisée dans le cadre du vaste exercice de planification stratégique auquel les membres, les partenaires, le public, les administrateurs, le comité de planification stratégique et la direction générale ont participé.

Le plan stratégique complet, le plan d'action, les indicateurs de performance et le tableau de bord de gestion vous seront présentés dans une prochaine édition.

Une équipe en mouvement qui innove : une attente de votre part et une nécessité

Les résultats de la planification stratégique sont très positifs et élogieux et ont été partagés avec les employés de l'Ordre. Nous avons célébré ensemble les réussites et les forces identifiées, et toute l'équipe dresse actuellement un plan d'action afin de remédier aux faiblesses.

L'équipe du siège social de l'Ordre est composée de femmes dynamiques et professionnelles qui font preuve d'un dévouement exemplaire et travaillent en première ligne au sein des différents services afin d'offrir au public et aux membres un service de grande qualité. Les résultats des sondages nous confirment l'excellence du service à la clientèle qui est offert, et nous miserons sur ces assises solides pour développer les services. En effet, les sondages effectués dans le cadre de la planification stratégique révèlent que 90 % des membres sont d'avis que l'Ordre est disponible pour ses membres. De plus, 98 % des membres considèrent le service dispensé par l'Ordre est courtois et attentionné. Plus de 86 % des membres considèrent le service offert par l'Ordre est rapide et 72 % des partenaires considèrent que l'équipe du personnel est une force ou une grande force.

Le professionnalisme et le désir de bien faire les choses des membres de l'équipe pavent la voie aux améliorations qui sont suggérées. Les faiblesses identifiées par les membres et les partenaires sont : l'inertie, la bureaucratie, le manque de dynamisme, l'absence d'innovation, le manque d'ouverture, le manque de force politique, les communications et le manque de ressources financières. De plus, certains ont noté que l'Ordre était trop axé sur le secteur des petits animaux. L'équipe a pris bonne note des pistes d'amélioration. Avant même d'avoir débuté la démarche de planification stratégique, l'équipe avait déjà amorcé un virage à cet égard, il y a maintenant

huit mois. Les résultats des sondages confirment la justesse des changements qui ont été amenés en début d'exercice et nous confortent dans notre action et dans le virage à prendre.

Nous vivons dans un monde en mutation constante et le changement est un processus quasi continu. L'innovation et le changement doivent donc s'intégrer et s'enraciner dans la culture de l'organisation et dans ses pratiques de gestion. Le défi est de taille, car les façons de faire sont bien ancrées.

Le constat est sans équivoque : nous devons réinventer l'organisation pour donner vie à de nouvelles idées, favoriser l'innovation et amener l'équipe à un autre échelon et à un autre niveau.

Les organisations sont naturellement portées à conserver leurs façons de faire et à inhiber le changement.¹ Le changement doit s'opérer et, lorsque les vieux réflexes refont surface, il faut revenir à la charge. Comme le dit le vieil adage : « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage! »



Une étude scientifique effectuée par des chercheurs travaillant avec des primates illustre à merveille la résistance aux changements qui s'opère dans les organisations. Ainsi, un jour, on a placé cinq singes dans une cage. Dans cette cage se trouvait une échelle qui permettait d'atteindre un

régime de bananes bien mûres. Un puissant tuyau d'arrosage était relié à l'échelle. Lorsqu'un premier singe est monté à l'échelle pour prendre une banane, la cage a été inondée. Un deuxième singe, curieux, a fait une autre tentative. Il a grimpé l'échelle à toute vitesse, pressé de saisir la délicieuse friandise, déclenchant à son tour une douche qui a inondé la cage. Il est alors apparu clairement aux singes que si l'un d'eux tentait d'atteindre les bananes, ils allaient tous être trempés jusqu'aux os. Chaque fois qu'un des cinq singes de la cage était remplacé par un nouveau singe, le nouveau venu se précipitait immédiatement vers le fruit tentant, mais le groupe le jetait au sol avant même qu'il touche au deuxième barreau. Ce manège se répétait chaque fois qu'un nouveau singe était amené dans la cage. Plus tard, on a enlevé le tuyau d'arrosage, mais rien n'y fit. Les singes avaient appris la leçon : il ne fallait pas tenter de prendre une banane. Les uns après les autres, les singes ont été remplacés jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans la cage aucun des cinq singes d'origine. Le même comportement s'est maintenu. Pourquoi ? *Parce que c'est ainsi que nous faisons les choses ici.* La leçon : les vieilles méthodes et les idées arrêtées sont les ennemis de l'adaptation.²

Les défis organisationnels sont donc importants car, pour atteindre les objectifs et répondre aux attentes formulées par les membres et les partenaires, tous les membres de l'équipe doivent regarder dans la même direction et les actions doivent être concertées et coordonnées. Nous devons maintenir la protection du public au cœur

de nos actions et unir les forces vives de la profession pour mettre sur pied de nouveaux projets. Les ressources humaines et financières sont très limitées et nous devons composer avec ces contraintes. Les changements s'opéreront et les projets se créeront, mais notre vitesse devra tenir compte des ressources.

Les médias sociaux, le commerce électronique, l'automatisation de tous les processus, la téléphonie IP, le Blackberry et la création de services virtuels sont autant de changements qui ont modifié les façons de faire des organisations au cours des dernières années. Ces changements ne se sont pas faits du jour au lendemain, mais progressivement sur une période de trois à cinq ans. Une autre étude menée il y a plusieurs années illustre l'importance que revêt la fréquence et l'intensité des changements sur la capacité d'adaptation des individus en faisant une comparaison avec des grenouilles. Notez, toutefois, qu'il s'agit d'un concept de gestion dont l'illustration est puissante, mais qui pourrait être choquante pour un médecin vétérinaire. Il faut donc prendre l'analogie suivante au 2^e degré. Si vous prenez une grenouille et la mettez dans un chaudron d'eau bouillante, elle se précipitera immédiatement hors de l'eau. Par contre, si vous la placez dans un chaudron d'eau tiède et que, tranquillement, vous augmentez le feu, elle continuera à nager sans problème jusqu'à ce qu'elle soit cuite! Tout comme nous, la grenouille est réfractaire aux changements brusques, mais s'adapte aux changements modérés, mais constants et moins radicaux. En tant que gestionnaire, nous devons donc forcer le changement, mais l'effectuer autant que possible en douceur, afin que nos équipes ne se retrouvent pas « cuites vivantes » ou quittent le chaudron!³ Une organisation doit donc évaluer constamment ses ressources, et tous doivent s'adapter aux changements et à l'environnement toujours plus exigeant. « Les équipes doivent adopter un mode de pensée différent et abandonner les règles, les individus et les processus qui empêchent le changement. Nous sommes trop gros, trop petits, trop occupés, nous ne pouvons le faire, nous avons essayé avant, nous ne disposons pas de moyens financiers suffisants, etc., sont autant d'obstacles à l'innovation. »⁴

L'équipe de l'Ordre est résolument tournée vers l'avenir et bien décidée à transformer l'organisation afin qu'elle devienne une organisation dynamique et innovante, tel que souhaité par les membres, et ce, malgré le cadre réglementaire et législatif parfois contraignant.

Le Conseil d'administration de l'Ordre adoptera les axes et objectifs stratégiques et l'équipe de la permanence réalisera les actions figurant au plan d'action 2011-2015. Tous travailleront intensément afin d'atteindre les objectifs fixés. Nous devons innover, nous renouveler et faire preuve de vision, d'audace et de détermination.



Budget 2011-2012

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, les administrateurs de l'Ordre ont unanimement adopté le budget pour l'exercice financier 2011-2012. Les revenus anticipés totalisent 2 273 272 \$ et les charges prévues sont de 2 293 480 \$. Un déficit de 20 208 \$ est donc anticipé, et cette somme sera puisée à même la réserve. Le déficit prévu est attribuable au coût des travaux sur l'immeuble qui doivent être effectués cette année. Ces travaux engendreront une dépense de plus de 120 000 \$ au cours de l'exercice, et cette dépense ne peut être amortie, car ces travaux ont déjà été effectués au tournant de la décennie et ont alors été amortis sur 40 ans. La réfection du toit et des murs extérieurs sont des travaux urgents, car l'eau de pluie s'infiltre dans le bâtiment, abîmant ainsi sa structure. De plus, le changement du système de climatisation et de chauffage du 4^e étage ne peut être retardé.

Une gestion très serrée des dépenses pourrait, toutefois, nous permettre de terminer l'exercice 2011-2012 en équilibre, ce qui est visé par la direction générale. Le Conseil d'administration demeure préoccupé par la gestion financière de l'organisation et, bien que nous nous réjouissons des résultats enregistrés à la fin du présent exercice, soit un excédent de 273 000 \$, la santé financière de l'organisation demeure fragile et doit rester une priorité. Nous devons avoir les moyens de nos ambitions et nous devons pouvoir financer, à même nos revenus, les dépenses relatives aux nouveaux projets qui verront le jour dans le cadre de la planification stratégique.

Nomination des scrutateurs pour les élections

Conformément à l'article 74 du *Code des professions* et à l'article 5 du *Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec*, les membres du Conseil d'administration de l'Ordre ont désigné, lors de leur dernière réunion, 10 scrutateurs parmi les membres de l'Ordre qui ne sont pas : président de l'Ordre, administrateurs, candidats à l'élection, membres du comité d'inspection professionnelle, syndic, syndic adjoint, syndic correspondant, secrétaire de l'Ordre et employés de l'Ordre.

Ainsi, à chaque élection, le secrétaire de l'Ordre choisira trois scrutateurs parmi la liste des dix scrutateurs nommés par le Conseil d'administration afin de participer au dépouillement du vote. Le choix s'effectuera en fonction des disponibilités des scrutateurs, et le secrétaire de l'Ordre tentera de choisir, parmi la liste des dix scrutateurs nommés, des membres issus de différents secteurs de pratique.

Les scrutateurs nommés sont les docteurs **Daniel Bousquet, Paul D. Carrière, Mario Dussault, Christiane Girard, Pierre Hélie, Patricia Lanoie-Brien, Michel Morier, Daniel Perron, Jean-Philippe Roy et André Vallières.**

Nous tenons à remercier chaleureusement ces dix membres pour leur engagement et leur dévouement.

Élections 2011

Conformément au *Code des professions* et au *Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec*, des élections se sont tenues cette année afin de pourvoir le poste à la présidence de l'Ordre ainsi qu'aux quatre postes d'administrateurs représentant la région de la Montérégie au sein du Conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.



Ainsi, le 3 mai dernier, le président, le Dr Joël Bergeron, a été élu par acclamation de même que deux administrateurs dans la région de la Montérégie, soit Dr Michel Carrier et Dre Manon Lécuyer.

Deux postes d'administrateurs pour la région de la Montérégie demeurent vacants. Conformément à l'article 79 du *Code des professions*, ces deux postes devront être comblés au moyen d'une élection au scrutin secret des membres élus du Conseil d'administration. Cette élection se tiendra à la prochaine réunion du Conseil d'administration prévue le 28 juin 2011. Tous les membres intéressés à siéger au sein du Conseil d'administration et ayant leur domicile professionnel dans la région de la Montérégie sont invités à acheminer leur candidature au secrétaire de l'Ordre.

Enfin, en ce début de saison estivale, toute l'équipe du siège social vous souhaite de très belles vacances. Soyez assurés que toute l'équipe demeure à votre entière disposition pour vous servir et pour soutenir votre pratique professionnelle.

Bon été et bonnes vacances!

Pour me joindre : suzie.prince@omvq.qc.ca

1, 2, 3 et 4 : Gutsche Jeremy, MBA,CFA.- « Exploiting Chaos : 150 ways to spark during time of change » - Gotham books Trade Paper, New-York. - Septembre 2009. - p. 24, p. 46, p. 31, p. 38. Conférencier au Congrès mondial des ressources humaines, mercredi 29 septembre 2010.

Les rendez-vous de l'Ordre

MARS 2011

15 mars	<ul style="list-style-type: none"> Entrevue téléphonique accordée à l'hebdomadaire <i>L'Œil Régional</i> de Belœil au sujet de l'euthanasie au monoxyde de carbone dans une fourrière de la Rive-Sud Groupe de discussion à Québec sur la planification stratégique de l'Ordre
22 mars	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre du comité ILV 2011 à la Faculté de médecine vétérinaire du Québec Entrevue télévisée pour l'émission <i>Enquête</i> Conférence sur les erreurs médicales offerte à la Faculté de médecine vétérinaire du Québec pour les étudiants
24 mars	<ul style="list-style-type: none"> Conférence sur l'état du bien-être animal au Québec prononcée à la Faculté de médecine vétérinaire du Québec Groupe de discussion à Gatineau sur la planification stratégique de l'Ordre
28 mars	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre de travail relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et à l'application des ARM à Montréal
31 mars	<ul style="list-style-type: none"> Entrevue avec une journaliste de CBC-Radio sur l'usage de l'injection intracardiaque pour les euthanasies

AVRIL 2011

13 avril	<ul style="list-style-type: none"> Conférence donnée aux étudiants sur la relève en milieu agricole
14 avril	<ul style="list-style-type: none"> Réunion du comité provincial QcVet 2011 Réception à la mairie de Saint-Hyacinthe dans le cadre des festivités du 125^e et du 250^e anniversaire
du 22 au 26 avril	<ul style="list-style-type: none"> Entrevues à plusieurs émissions de télévision et de radio et entretiens avec de nombreux journalistes à la suite de la diffusion de l'émission <i>Enquête</i> sur les pratiques à la fourrière Le Berger Blanc. Entrevues du président de l'Ordre au <i>Téléjournal</i> de Radio-Canada, à l'émission 24 heures en 60 minutes, à RDI et sur quelques chaînes radiophoniques. Articles dans les journaux <i>Le Devoir</i>, <i>La Gazette</i>, <i>Le Journal de Montréal</i>, <i>La Seigneurie</i>, <i>La Relève</i>, <i>24 heures</i>, <i>Métro</i>, etc.
du 29 avril au 1 ^{er} mai	<ul style="list-style-type: none"> Colloque sur la médecine de refuge Congrès de l'AMVQ Gala de l'ATSAQ Brunch de la Société du patrimoine vétérinaire du Québec
4 mai	<ul style="list-style-type: none"> Conférence « Tapis rouge » de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, donnée par Dr Guy Breton, recteur, et Dr Michel Carrier, doyen
10 mai	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre à l'Ordre des chiropraticiens du Québec Rencontre avec des dirigeants de la Ville de Montréal dans le dossier de la fourrière Le Berger Blanc
12 mai	<ul style="list-style-type: none"> Entrevue journal <i>24 heures</i> : dossier de la fourrière Le Berger Blanc
13 mai	<ul style="list-style-type: none"> Entrevue au <i>Téléjournal</i> de Radio-Canada et à l'émission <i>24 heures en 60 minutes</i> de RDI
17 mai	<ul style="list-style-type: none"> Cérémonie de remise de permis aux finissants 2011
19 mai	<ul style="list-style-type: none"> Première rencontre en vue de créer un regroupement de médecins vétérinaires des refuges pour animaux de compagnie
20 mai	<ul style="list-style-type: none"> Participation au colloque du GRIDA à Ottawa

Bienvenue aux médecins vétérinaires de la promotion 2011

Par Dre Suzanne Breton, m.v.

Comme chaque printemps, nous sommes très fiers d'accueillir, au sein de l'Ordre et dans la profession, les 84 finissants de la promotion 2011 de la Faculté de médecine vétérinaire. C'est en très grand nombre qu'ils ont participé à la cérémonie pour la remise de leur permis d'exercice à l'Hostellerie Rive Gauche, à Belœil.

Nous avons pu constater que cette promotion semblait tissée très serrée! Plus de 160 convives, incluant les finissants et leurs invités ont célébré leur réussite au terme de 5 années d'efforts scolaires et personnels.

Dès l'accueil, le Service de l'admission a remarqué un nombre important de finissants désireux de s'inscrire au tableau pour commencer à travailler rapidement. D'autres ont, toutefois, opté pour un moment de répit en prenant des vacances pour ne débiter qu'au mois de juillet ou août.

Au début de la cérémonie, tous étaient très solennels pour recevoir leur permis du président, le Dr Joël Bergeron. Avec leur permis en main, ils se sont tous levés afin de prononcer à haute voix le serment d'allégeance à la profession. La prononciation et la signature de cette déclaration faite devant les pairs représentent toujours un moment fort, chargé d'émotion, qui souligne l'entrée officielle dans le monde professionnel qui sous-tend de grands privilèges liés à l'exercice exclusif de la profession, mais, en contrepartie, lie aussi le médecin vétérinaire à des obligations déontologiques, éthiques, légales et réglementaires tout au long de sa carrière.

Puis, ce fut la détente autour d'un cocktail avec l'apparition timide de quelques rayons de soleil à travers la grisaille qui a si tristement marquée le printemps 2011. Les « nouveaux » ont levé leur verre et ont entonné une chanson... (Oui, ils sont tissés serrés, c'est évident). Nous pouvions lire le bonheur de la réussite sur le visage des finissants et une très grande fierté dans le regard de leurs parents et amis.

À chacun d'eux, le personnel de l'Ordre transmet ses plus sincères félicitations, leur souhaite la bienvenue au sein de la profession et espère que leur carrière saura combler leurs ambitions professionnelles.



Ahamat Aboulmali	Sarah Brown	Kim Dumas	Laurence Labrecque	Éliane Marquis	Yasmine Catherine Raphaël
Maude Arseneau	Eduardo Camacho	Anouk Dumoulin	Virginie Lachapelle	Cindy Martel-Coulombe	Dominic Rivard
Martine Baillaigé	Anne-Marie Catudal	Natacha Fillion-Pelletier	Andréa Lalumière-Moreau	Celeste Medina	Diana Sanchez-Moali
Samir Bakouri	Karine Chaîné	Pascal Fontaine	Judith Lapalme	Maxime Meunier	Raducu Mihai Sauciuc
Léa Beaudin	Anne Chiasson	Marie-Ève Fortin	Annie Lapointe	Isabelle Nadeau	Émilie Setlakwe
Patrick C. Beaudoin	Chereen Collymore	Annie Fréchette	Jessica Laroche	Julie Pagé	Cheick Oumar Tidiane Sidibé
Magali Beauregard	Pascale Cournoyer-Rodrigue	Vickie Gauthier	Éva Larouche-Lebel	Isabelle Paquette-Brooks	Jordan Spattz
Magaly Bégin-Pépin	Emmanuelle Dansereau	Marie-Chantal Gilbert	Catherine Le Chasseur	Marie-Pier Paquin	Jason Struthers
Nicolas Bernard-Brouillard	Gabrielle Darou	Karen Joy Goldenberg	Marie-Christine Leduc	Marianne Pashley	Derek Tardif
Béatrice Blanc	José Denis-Robichaud	Julie Gravel	Valérie Leroux	Keena Pedneault	Catherine Vachon
Jennifer Blanchard	Frédéric Deschesne	Driss Haitof	Julie E. Levesque	Marie-Michèle Pellerin	Alexandre Verville
Marie-Ève Bossé	Anne-Catherine Desrosiers	Jason Henry	François L'Hérault	Jean-Philippe Pelletier	Amélie Viau
Élisabeth Bouchard	Vincent Doré	Jordyn Hewer	Joanie Lussier	Sandrine Pelletier	Tanya Weil
Ève-Lyne Bouchard	Valérie Drolet	Meliza Houde	Alicia Magnan	Maude Perez	Jade Zollo

Programme de surveillance générale de l'exercice 2011-2012

Par Dre Sylvie Latour, m.v., directrice du développement professionnel et secrétaire du CIP

Le 29 mars dernier, le Conseil d'administration de l'Ordre a adopté, sur recommandation du comité d'inspection professionnelle, le programme suivant de surveillance générale de l'exercice 2011-2012 :

Objectifs

- Le programme de surveillance générale de l'exercice est basé sur des visites régulières d'inspection aux cinq ans.
- Ceci permet de visiter en priorité les médecins vétérinaires qui ne sont pas conformes. Ainsi, si un médecin vétérinaire présente de nombreuses lacunes par rapport aux normes et aux règlements, l'intervalle entre deux visites est diminué. La date et le type de la prochaine visite, soit régulière, rapprochée ou de contrôle, sont déterminés en fonction du nombre de recommandations et si celles-ci ont déjà été signalées lors de visites précédentes.
- Une visite de contrôle peut être faite dans un délai de 3, de 6 ou de 12 mois selon le cas.
- À la suite d'une visite de contrôle satisfaisante, le CIP procède à une visite rapprochée dans un délai de un an afin de s'assurer que la situation se maintient.
- Pour un nouvel établissement, de même qu'à la suite de travaux de rénovation majeurs ou d'un déménagement, la visite se fait dans l'année qui suit l'ouverture ou la fin des travaux.
- En cours d'année, le comité mettra à l'essai de nouvelles méthodes d'inspection : inspection sur papier et visites de contrôle d'observation. De nouveaux outils d'évaluation seront créés afin de déterminer quels médecins vétérinaires seront soumis à ces nouvelles méthodes d'inspection. Ce projet pilote sera ensuite analysé afin d'évaluer les résultats obtenus.
- La surveillance générale de l'exercice portera dorénavant principalement sur l'évaluation des compétences professionnelles et la tenue des dossiers.

Liste des visites

- Environ 370 médecins vétérinaires seront inspectés au cours de l'exercice 2011-2012.
- La répartition des médecins vétérinaires à inspecter, selon les domaines de pratique, est la suivante :
 - 65 % pour les animaux de compagnie (environ 240 médecins vétérinaires);
 - 31 % pour les bovins et les équins (environ 115 médecins vétérinaires);
 - 4 % pour les grandes populations animales (environ 15 médecins vétérinaires).
- Le comité visitera d'abord les médecins vétérinaires qui apparaissent sur la liste des visites pour l'année 2011-2012 et inspectera, de façon prioritaire, ceux dont la visite est en retard ainsi que ceux qui nécessitent un suivi rapproché.
- Les visites de contrôle seront ajoutées à cette liste.
- Dans la mesure du possible, le comité essaiera de regrouper les visites par région.
- Au besoin, des inspections particulières portant sur la compétence professionnelle de médecins vétérinaires pourront être demandées.

Médecins vétérinaires visités

- Dans la mesure du possible, tous les médecins vétérinaires qui travaillent dans un établissement sont visités en même temps.
- Dans le cas d'un nouveau diplômé, l'inspection se fait dans les 24 mois qui suivent l'obtention du permis d'exercice. La méthode d'inspection est alors orientée selon le statut de l'établissement où le médecin vétérinaire travaille :
 - si l'établissement est conforme et n'est pas sur la liste des inspections prochaines, seul le nouveau médecin vétérinaire est inspecté et l'inspection est alors faite sur papier; le médecin vétérinaire doit remplir le questionnaire prévisite et fournir des copies de dossiers permettant d'évaluer sa tenue de dossiers;
 - par contre, si l'établissement a reçu plusieurs recommandations lors de la dernière inspection, le nouveau médecin vétérinaire est visité et le propriétaire ou l'un des propriétaires est alors inspecté en même temps.
- Dans le cas d'un changement de domaine d'exercice ou d'une réinscription au tableau après plusieurs années d'absence, l'inspection se fait dans les 12 mois qui suivent le changement ou la réinscription. Selon le statut de l'établissement où le médecin vétérinaire travaille, lui seul est visité ou il est visité avec l'un des propriétaires ou encore avec tous les médecins vétérinaires de l'établissement.
- Dans le cas d'une pratique mixte où le médecin vétérinaire exerce majoritairement dans le domaine des grands animaux :
 - si le médecin vétérinaire travaille occasionnellement dans le domaine des animaux de compagnie, seulement pour dépanner, l'inspecteur-conseil du domaine des grands animaux vérifie alors, au moment de la visite, la nature du travail de ce dernier dans le domaine où un faible pourcentage de pratique est déclaré; par la suite, il fait rapport au CIP qui décide si une visite par un inspecteur-conseil du domaine des animaux de compagnie est requise ou non;
 - toutefois, quel que soit le pourcentage déclaré, si le médecin vétérinaire travaille sur une base régulière dans le domaine des animaux de compagnie, même s'il ne s'agit que de quelques heures par semaine, celui-ci est aussi inspecté dans ce secteur d'activité.

Médecins vétérinaires qui exercent dans le domaine de la santé publique vétérinaire

Afin d'évaluer l'exercice de la profession dans le domaine de la santé publique vétérinaire, le CIP a élaboré un formulaire d'inspection professionnelle destiné aux médecins vétérinaires qui pratiquent dans ce secteur d'activité. Ce formulaire, inspiré du questionnaire prévisite utilisé dans les autres domaines d'exercice, comprend des questions générales sur les fonctions et activités professionnelles, l'expérience professionnelle, la formation continue ainsi que les outils de travail, l'équipement et la bibliothèque dont dispose le médecin vétérinaire.

Ce formulaire sera transmis aux médecins vétérinaires qui déclarent des activités professionnelles dans les différents domaines relatifs à la santé publique vétérinaire. L'information ainsi recueillie permettra au CIP de mettre en place le système d'inspection professionnelle et d'établir le programme de surveillance générale dans ce domaine d'exercice.

Au besoin, comme pour les autres domaines d'exercice, le CIP pourra procéder à une inspection particulière portant sur la compétence professionnelle d'un médecin vétérinaire exerçant dans ce domaine.

Priorités

Au cours de la prochaine année, le CIP, dans l'exercice de ses fonctions, surveillera particulièrement les points suivants :

- la tenue de dossiers;
- la conformité des ordonnances (pour les médicaments et les aliments médicamenteux);
- l'utilisation des médicaments : en dérogation des directives de l'étiquette, les préparations maison et les préparations magistrales;
- la compétence professionnelle du médecin vétérinaire, notamment la démarche médicale et l'approche thérapeutique;
- le respect des nouvelles normes d'appellation des établissements vétérinaires et des équipements requis.

Pour toute question relative au programme de surveillance générale de l'exercice, aux *Normes minimales d'exercice* ou au fonctionnement du comité d'inspection professionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec la Dre Sylvie Latour, secrétaire du comité : sylvie.latour@omvq.qc.ca.

Obligations du médecin vétérinaire à l'égard du comité d'inspection professionnelle

Le comité d'inspection professionnelle tient à rappeler aux membres que tout médecin vétérinaire inscrit au tableau de l'Ordre, voulant conserver les privilèges que lui confère son titre, doit se soumettre au programme de surveillance générale de l'exercice de la profession. Il ne s'agit donc pas d'une procédure optionnelle pour le membre.

L'article 17 du *Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires* stipule que *Le médecin vétérinaire qui fait l'objet d'une vérification peut être présent ou se faire*

représenter par un mandataire. Toutefois, le comité tient à préciser certains critères pour l'interprétation et l'application de cet article.

Il faut un empêchement majeur pour ne pas être présent au moment d'une visite d'inspection professionnelle (mortalité, congé de maternité, congé de maladie, à l'extérieur du pays, vacances déjà planifiées); une journée de congé n'est pas une raison majeure. L'utilisation de cet article doit se faire de façon exceptionnelle et ne peut être répétitive.

Le médecin vétérinaire doit motiver son absence au secrétariat de l'inspection professionnelle au minimum 48 heures avant la visite. Il doit aviser l'Ordre par écrit et nommer un mandataire qui remettra à l'inspecteur-conseil tous les documents requis pour la visite d'inspection.

Un médecin vétérinaire qui ne se présente pas à la visite d'inspection dûment annoncée et qui n'a pas avisé l'Ordre dans le délai prescrit se verra imposer des frais de visite de contrôle de 250 \$ pour la planification d'une nouvelle visite d'inspection professionnelle.

Le comité d'inspection professionnelle demande la collaboration des membres afin d'éviter les déplacements inutiles de ses inspecteurs-conseils et de permettre d'utiliser de façon optimale le budget alloué au programme de surveillance générale de l'exercice de la profession.

COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE VÉTÉRAIRE

« La compétence professionnelle d'un médecin vétérinaire se mesure par :

- a) l'étendue de ses connaissances dans les champs de pratique où il exerce;
- b) sa capacité d'utiliser avec habileté ses connaissances;
- c) sa capacité de bien administrer sa pratique;
- d) sa capacité de juger des limites de sa compétence et d'en informer ses clients;
- e) sa capacité à élaborer ses dossiers et à mener à bonnes fins ses mandats;
- f) ses capacités intellectuelles, émotives et physiques.

L'incompétence professionnelle se mesure par le manquement continu ou répété de la part du professionnel à maintenir l'un ou l'autre de ces critères. »

Une bonne base, ça ne trompe pas.



Les inhibiteurs de l'ECA jouent un rôle vital dans le traitement de l'insuffisance cardiaque congestive chronique¹.

Le choix d'un traitement approprié prolonge l'espérance de vie et améliore la qualité de vie. Quatre-vingt-neuf pour cent des propriétaires disent que Fortekor® a eu des répercussions positives sur la qualité de vie de leur chien², alors que les vétérinaires l'ont placé en tête de liste quant à la satisfaction des utilisateurs en 2009³.

Fortekor traite et maîtrise l'insuffisance cardiaque causée par la régurgitation mitrale ou par une myocardiopathie avec dilatation chez le chien. De concert avec une thérapie courante, il permet aux animaux de profiter du temps de qualité qui leur reste en compagnie de leurs propriétaires. Fortekor aide les chiens à mieux profiter de la vie.



Visitez le www.ah.novartis.ca ou composez le 1-800-387-6325 pour obtenir de l'information.

1. Données internes, Novartis Santé Animale.
2. Kadence Quality of Life Study.
3. Kadence KPI Study.

© Fortekor est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.
MC Comprimés aromatisés est une marque de commerce de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.
© 2010 Novartis Santé Animale Canada Inc.


FORTEKOR®
La vie a plus à offrir

Nouvelle directrice aux communications



Mme Hélène Normandin

Madame Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, est heureuse d'annoncer la nomination de madame Hélène Normandin à titre de directrice du service des communications de l'organisation. Cette nomination, issue d'une décision unanime du comité de sélection et du comité exécutif, a pris effet le 18 mai 2011.

contexte du virage qu'amorce l'organisation et avec les importants défis que cela représente pour la profession et l'organisation. Nous sommes convaincus qu'elle saura poursuivre avec énergie les efforts déployés par l'Ordre et développer les services. Cette importante responsabilité est d'autant plus stratégique dans les circonstances actuelles. Ses compétences en rédaction et sa riche expertise en marketing et conception d'outils de communications novateurs sont des atouts majeurs pour notre organisation », a déclaré madame Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre.

À titre de directrice du service des communications, madame Normandin sera responsable des relations médiatiques ainsi que des veilles scientifiques, technologiques et médiatiques. Elle élaborera et réalisera le plan de communications soutenant le plan stratégique 2011-2015 de l'Ordre. Elle veillera à l'atteinte des objectifs fixés par le Conseil d'administration en matière de communications, dont l'enrichissement de la revue *Le Veterinarius*, la refonte du site Internet de l'Ordre, l'organisation du congrès annuel et la conception de nouveaux outils et véhicules de communication afin de mieux protéger et sensibiliser le public, favoriser le bien-être animal, promouvoir la profession et enrichir le développement professionnel des membres.

« Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la solide expertise de madame Normandin. Elle vient compléter notre équipe de direction et permettra de soulager une part du travail de madame Prince, notre directrice générale et secrétaire, qui assurait l'intérim aux communications depuis le mois de janvier dernier. Nul doute que l'expérience de madame Normandin sera d'une grande contribution pour notre ordre professionnel. L'expertise et la formation de madame Normandin seront à la hauteur des défis qui l'attendent à titre de directrice du service des communications de l'Ordre », a conclu le Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre.

Madame Normandin possède plus de 15 ans d'expérience dans le secteur des communications. Elle était, jusqu'à tout récemment, directrice des communications et du marketing à la Fondation du Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM). Elle a aussi fait partie de l'équipe marketing d'Uniprix, où elle a occupé différents postes, dont celui de chef des communications marketing et services professionnels. En début de carrière chez Direction communications stratégiques, puis en tant que consultante chez Citrus Communications, madame Normandin a réalisé plusieurs mandats pour différents clients, dont l'Association québécoise des pharmaciens-propriétaires, Uniprix et d'autres clients dans le secteur de la santé. Elle possède une riche expérience en rédaction, en communications marketing et en organisation d'événements corporatifs. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès art en rédaction et communication de l'Université de Sherbrooke et s'est spécialisée en suivant différents cours de deuxième cycle en communications et santé à l'UQAM.

« La nomination de madame Hélène Normandin s'inscrit dans la continuité de la réflexion stratégique amorcée par l'Ordre il y a neuf mois. Son expertise permettra à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec de réaliser sa mission en s'arrimant aux besoins du public, des partenaires et des membres, et ce, tout particulièrement dans le



Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié



Le partenariat entre l'**Ordre des médecins vétérinaires du Québec** et La Personnelle vous donne accès au plus important assureur de groupe auto et habitation au Québec et l'un des leaders au pays. Voilà qui est tout à votre avantage.

Demandez une soumission :

1 888 GROUPES

(1 888 476-8737)

lapersonnelle.com/omvq

MC Marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances.



Congrès du 125^e : quelques primeurs!

Par Dre Sylvie Latour, m.v., directrice du développement professionnel

Du 10 au 12 novembre, un événement exceptionnel se déroulera : le congrès du 125^e! Pour cette occasion, le comité organisateur prépare tout un programme scientifique et des activités sociales hors du commun, que vous ne voudrez certainement pas manquer.

Ce congrès très spécial, qui réunira les médecins vétérinaires de tous les domaines de pratique, relatera l'histoire de la médecine vétérinaire au Québec au cours des 125 dernières années, mais jettera aussi un regard vers l'avenir de cette profession en constante évolution.

En plus de la grille du programme scientifique que vous pouvez consulter dans ce numéro du *Veterinarius*, nous vous présentons en primeur quelques-unes des nouveautés qui vous attendent lors de ce congrès.

ATELIERS

Trois ateliers seront proposés dans le domaine des animaux de compagnie :

- Urgentologie, par la Dre Marie-Claude Blais, le jeudi toute la journée;
- Parasitologie, par le Dr Alain Villeneuve, le jeudi après-midi;
- Pathologie clinique, par le Dr Christian Bédard, le samedi toute la journée.

L'atelier de parasitologie sera ouvert aux techniciens en santé animale, alors que les deux autres ateliers seront ouverts aux médecins vétérinaires exclusivement. Vous devez vous inscrire rapidement à ces ateliers, car les places sont limitées.

PROGRAMME PROFESSIONNEL DU JEUDI

Le programme professionnel aura pour thème le volet historique de l'événement et traitera, notamment, du rapport avec les animaux qui varie entre les différentes cultures et religions, ainsi que de l'évolution de la médecine vétérinaire au cours du dernier siècle. En ce qui concerne le rapport avec les animaux, déjà plusieurs débats ont cours en Europe. Le sujet commence à être abordé chez nous, mais il semble avoir été négligé dans le contexte de la commission Bouchard-Taylor. Ce programme sera donc une occasion de discuter davantage des concepts de bien-être animal et de libertés de religion et de culture. Ces échanges serviront de base à la préparation d'un colloque sur le même thème, prévu en mars 2012. Par la suite se tiendra l'Assemblée générale annuelle, puis les participants se déplaceront vers la Faculté de médecine vétérinaire, où une cérémonie très spéciale aura lieu.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE POUR LE DOMAINE DES ANIMAUX DE LABORATOIRE

Les médecins vétérinaires et les techniciens en santé animale qui exercent dans le domaine des animaux de laboratoire pourront assister à une journée scientifique qui traitera de sujets d'intérêt pour ce domaine de pratique. Le programme détaillé de cette journée sera disponible sur le site Internet de l'Ordre et dans le programme du congrès, dès qu'il sera complété. Nous vous tiendrons informés.

Bravo aux gagnant(e)s!

Inscription au congrès du 125^e

Nous sommes heureux de vous annoncer que le sort a favorisé la Dre Madeleine Tremblay pour sa participation au sondage de l'Ordre soutenant l'exercice de planification stratégique au mois de décembre dernier.

La Dre Tremblay a gagné une inscription complète au congrès du 125^e anniversaire de l'enseignement vétérinaire francophone en Amérique.

Nous remercions chaleureusement tous les participants pour le temps consacré à répondre au sondage.

De plus, lors du congrès de l'AMVQ en avril dernier, Mme Vanessa Grenier, technicienne en santé animal ainsi que le Dr Yanick Charbonneau-Plante, m.v., ont également remporté une inscription complète au prochain congrès.

Une histoire riche,



une médecine d'avenir

SOUPER-CONFÉRENCE DU JEUDI SOIR

Si vous n'avez pu assister à la conférence du Dr Claude Deslandes, qui a eu lieu dans le cadre des belles soirées de l'Université de Montréal, vous aurez la chance de le faire au moment du congrès, alors qu'il présentera de nouveau sa conférence *L'arrivée des animaux domestiques en Nouvelle-France*. Les talents de conteur du Dr Deslandes ont fait le tour du Québec et, avec cette conférence très divertissante et intéressante, il raconte l'arrivée des premiers animaux au Canada. C'est une histoire à entendre absolument!

BANQUET-SPECTACLE DU VENDREDI SOIR

Venez chanter, danser et célébrer une histoire riche!

Cette soirée festive débutera par un cocktail au cours duquel un médecin vétérinaire recevra le prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec en récompense de son apport significatif à l'Ordre et au système professionnel québécois. À cette occasion, nous soulignerons également tous les médecins vétérinaires qui auront reçu un prix en cours d'année de l'une des différentes associations vétérinaires québécoises.

Au cours d'un banquet, qui sera animé de façon grandiose, un médecin vétérinaire recevra la plus grande distinction de l'Ordre, la médaille saint Éloi.

Après le repas, les congressistes seront invités à danser sur la musique entraînante du groupe *Nicolas Pellerin et les grands hurleurs*, gagnant du Félix de l'album traditionnel de l'année 2010!



Une soirée endiablée marquant avec éclat l'histoire de la médecine vétérinaire au Québec!



SOUPER DE CLÔTURE ET SPECTACLE DU SAMEDI SOIR

Célébrons la médecine d'avenir et le développement de notre profession!

M. Boukar Diouf, biologiste et humoriste bien connu et très sympathique, promet de nous faire rire tout en nous présentant quelques-uns des défis qui nous attendent. Cet événement nous projetera dans l'avenir et nous vous convions à cette diaspora vétérinaire à laquelle des médecins vétérinaires de plusieurs nationalités prendront part. Nul doute que M. Diouf partagera avec nous les anecdotes de son grand-père au sujet de la médecine vétérinaire et qu'il tracera un portrait bien particulier de la médecine vétérinaire de demain.

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre à ce congrès historique du 125^e!

Programme scientifique préliminaire

Congrès du 125^e

SECTEUR D'ACTIVITÉ	JEUDI 10 NOVEMBRE ~ AVANT-MIDI	JEUDI 10 NOVEMBRE ~ APRÈS-MIDI
Programme professionnel	<p>Les animaux dans les différentes cultures et religions Coordonnatrices : Mme Solange Lefebvre et Me Martine Lachance</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale annuelle Volet historique de la médecine vétérinaire
SECTEUR D'ACTIVITÉ	VENDREDI 11 NOVEMBRE ~ AVANT-MIDI	VENDREDI 11 NOVEMBRE ~ APRÈS-MIDI
Animaux de compagnie Programme 1	<p>Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive <i>(en anglais)</i> Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III</p>	<p>Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive <i>(en anglais)</i> Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III</p>
Animaux de compagnie Programme 2	<p>Pharmacologie clinique</p> <ul style="list-style-type: none"> L'utilisation judicieuse des antibiotiques Les réactions médicamenteuses adverses chez le chat L'utilisation des substances opiacées chez le chat <p>Dr Yves Rondenay</p>	<p>Ophthalmologie Sujets à déterminer Dr Frank Ollivier</p>
Animaux de compagnie Programme 3	<p>Pain Management <i>(en anglais)</i> Dre Bonnie Wright</p>	<p>Animaux exotiques Sujets à déterminer Dre Noha Abou-Madi</p>
Bovins	<p>Pharmacologie bovine <i>(en anglais)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Pain Mitigation Practical Field Anesthesia/Sedation <p>Dr Johann (Hans) Coetzee</p>	À confirmer
Équins	<p>Ophthalmologie Sujets à déterminer Dr Frank Ollivier</p>	<p>Pain Management <i>(en anglais)</i> Dre Bonnie Wright</p>
Santé publique et Industrie animale	<p>Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle Les nouveaux défis du 21^e siècle</p> <ul style="list-style-type: none"> Le défi alimentaire et l'accroissement de la demande de production de protéines animales Conférencier à confirmer Les résultats de l'exercice Pro-Can Dr Shane Renwick Le rôle du médecin vétérinaire dans le concept « un monde, une santé » Dr Brian Evans 	<p>Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle Les éléments de solution à ces nouveaux défis</p> <ul style="list-style-type: none"> L'évaluation des programmes et l'aide à la décision par l'analyse multicritère Conférencier à confirmer La télé-épidémiologie : qu'est-ce que c'est? Dr Pascal Michel Les leçons apprises à la suite de différents exercices Conférencier à confirmer La gestion des surplus de production en cas de fermeture des frontières Mme Danielle Pettigrew et M. Martin Pelletier

SECTEUR D'ACTIVITÉ	SAMEDI 12 NOVEMBRE ~ AVANT-MIDI	SAMEDI 12 NOVEMBRE ~ APRÈS-MIDI
Animaux de compagnie Programme 1	Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive (en anglais) Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III	Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive (en anglais) Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III
Animaux de compagnie Programme 2	Nutrition (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Fat Cats: Understanding Feline Nutrition</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Critical Care Nutrition for Cats</i> • <i>Understanding the Role of Diet in Lower Urinary Tract Disease</i> Dre Debra L. Zoran	Nutrition (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Feline IBD: The Good (Diets), the Bad (Bacteria) and the Ugly (Diagnosis)</i> • <i>Managing Concurrent Pancreatitis and IBD</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nutritional Management of Diseases of the Colon</i> Dre Debra L. Zoran
Animaux de compagnie Programme 3	Neurologie <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic, thérapie et complications des crises épileptiques du chien et du chat Dre Joane Parent	Comportement <ul style="list-style-type: none"> • Agressions intraspécifiques des chats • Agressions intraspécifiques des chiens Dre Diane Frank
Animaux de compagnie Programme 4	Parasitologie <ul style="list-style-type: none"> • Parasites, santé animale, santé humaine Dr Alain Villeneuve	Parasitologie (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Parasites, santé animale, santé humaine Dr Alain Villeneuve
Bovins	À confirmer	Facteurs pronostiques lors d'affections de la caillette Dr Guillaume Boulay Autre sujet et autre conférencier à confirmer
Équins	À confirmer	À confirmer
Santé publique et Industrie animale	Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle Les zoonoses en émergence <ul style="list-style-type: none"> • L'encéphalite équine de l'Est Dre Nathalie Côté <ul style="list-style-type: none"> • La fièvre Q Dre Julie Arseneault • La maladie de Lyme Dr Nick Ogden • Le contrôle des salmonelles en production porcine Conférencier à confirmer 	Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle L'antibiorésistance <ul style="list-style-type: none"> • L'usage judicieux des antibiotiques Dre Marie Nadeau • Les enjeux de l'antibiorésistance Dre Lucie Dutil <ul style="list-style-type: none"> • La gestion à la ferme des agents pathogènes multirésistants Dr David Monté • <i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méthicilline (SARM) Dr J. Scott Weese
Programme des TSA	<ul style="list-style-type: none"> • L'importance du technicien en médecine des animaux exotiques Dre Noha Abou-Madi • Comportement normal ou maladie comportementale? Dre Diane Frank 	À confirmer

Maintenant au Canada !

**La thérapie des cellules
régénératrices
VetStem CR**



VetStem CR

Cellules régénératrices

Sous licence exclusive de Vet-Stem (É-U) par Avivagen Santé animale pour le Canada, la thérapie des cellules régénératrices VetStem CR offre un traitement éprouvé pour les maladies arthritiques et les blessures des articulations et des ligaments chez les chiens, les chats et les chevaux.

Selon les vétérinaires, plus de 80 % des chiens ont présenté une qualité de vie améliorée aux 30, 60 et 90 jours suivant la thérapie des cellules régénératrices VetStem CR.

Avivagen Santé animale fournit aux vétérinaires canadiens un accès sécuritaire, efficace et rapide à cette technologie d'avant-garde. Utilisant nos propres installations canadiennes de laboratoire

construites à cette fin, nous pouvons assurer un temps d'exécution rapide et efficace ainsi que la haute qualité des cellules régénératrices isolées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web au www.avivagen.com ou composez le **1-855-210-2355** afin de parler à un vétérinaire d'Avivagen Santé animale.



Santé animale

Avivagen Santé animale Inc.
100, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0R6

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE L'ORDRE

Un exercice porteur et structurant

Par Suzie Prince pour le comité de planification stratégique

Le Conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a débuté, en septembre dernier, un exercice de planification stratégique de grande envergure. Il souhaitait se projeter dans l'avenir, identifier les grands enjeux planétaires qui toucheront la profession et arrimer les actions de l'Ordre à celles des partenaires afin d'assurer l'évolution de la profession et de bien la positionner.

Réalisé à bride abattue avec un budget restreint, le projet était des plus ambitieux. Ainsi, dès septembre, les administrateurs donnaient le coup d'envoi au vaste chantier de planification stratégique 2011-2015, l'exercice le plus ambitieux et le plus complet que l'organisation aura réalisé jusqu'à ce jour.

En septembre, le Conseil d'administration a nommé un comité de planification stratégique, adopté un budget, dressé un calendrier des travaux et convenu de la méthodologie.

Membres du comité de planification stratégique

- Dr Michel Gosselin, animaux de compagnie
- Dr Simon Verge, grands animaux
- Dre Brigitte Boucher, médecine de population
- Dre Chantal Vincent, santé publique
- Dre Marie-Sophie Gilbert, équins
- Dr Joël Bergeron, président de l'OMVQ
- M. Jean Lefebvre, représentant du public
- Mme Suzie Prince, directrice générale de l'OMVQ

Dès le 1^{er} octobre, le comité de planification stratégique, constitué d'un représentant de chacun des secteurs de pratique, débutait ses travaux. Des questionnaires soutenant la cueillette de données ont été rédigés et un appel d'offres a été lancé afin d'inviter six firmes spécialisées à déposer une offre pour soutenir l'organisation dans la cueillette de données. Le recours à une firme-conseil pour une partie de l'étape de cueillette de données assure l'objectivité, la confidentialité et la rigueur du processus. La recherche marketing est une science et la révision des questionnaires par une firme spécialisée de même que l'administration des questionnaires au public et la production de statistiques croisées de qualité assurent le succès et la légitimité de l'exercice.

Huit offres ont été reçues et analysées et deux firmes ont été retenues, soit *Infofeedback* pour l'administration du sondage auprès des membres et des partenaires et la firme de sondages *SOM* pour l'administration du questionnaire au public.

Méthodologie

MEMBRES

En décembre 2010, l'Ordre acheminait un questionnaire de 36 questions à quelque 2 047 membres par courrier électronique. Plus de 748 membres y ont répondu, permettant à l'organisation d'enregistrer **un taux de réponse de 36,5 %**, ce qui est excellent. La marge d'erreur est minime, soit 2,85 %. Les résultats du sondage effectué auprès des membres sont donc extrêmement fiables.

Les répondants se répartissent en 4 strates d'années de pratique : les 5 ans et moins (23 %), les 6 à 15 ans (24 %), les 16 à 25 ans (26 %) et les plus de 25 ans (27 %).

La moitié des répondants a identifié les animaux de compagnie comme leur principal secteur d'activité (50 %); 15 % s'occupent principalement de grands animaux (bovins, caprins, etc.); 9 % de l'enseignement et de la recherche; 6 % de la santé publique et 5 % de l'inspection alimentaire. Moins de 5 % interviennent principalement auprès des équins (4 %), des grandes populations animales et de la pharmaceutique (3 %), d'une clientèle mixte (2 %), des animaux exotiques (1 %) et de l'alimentation animale (<1 %).

Huit répondants sur 10 travaillent à temps plein (82 %); 16 % à temps partiel; 2 % ne travaillent pas actuellement à cause d'une situation temporaire.

PARTENAIRES

Soixante-six partenaires ont été invités à répondre à un questionnaire transmis par courrier électronique en décembre et janvier derniers. Vingt-huit partenaires ont répondu favorablement à l'invitation, soit **un taux de réponse de 42,4 %**, ce qui est excellent. La marge d'erreur est de 14,5 %.

PUBLIC

Un sondage téléphonique incluant 12 questions a été réalisé par la firme *SOM* en janvier dernier auprès de 1 000 personnes au Québec.

GROUPES DE DISCUSSION

Fort des résultats des sondages effectués auprès des membres, des partenaires et du public, les dirigeants de l'Ordre souhaitent approfondir la réflexion sur certains objectifs et sur certaines questions soulevées par les membres. Cinq groupes de discussion ont donc été organisés et les rencontres se sont tenues à Montréal, à Drummondville, à Gatineau, à Québec et par voie de conférence téléphonique pour les membres des régions plus éloignées. Ainsi, du 24 février au 24 mars 2011, le président, la directrice générale et au moins un membre du comité de planification stratégique ont sillonné la province afin de discuter avec les membres et recueillir



Groupe de discussion à Québec

les réflexions. Plus de 120 membres ont pris part à ces groupes de travail et ont consacré en moyenne 4 heures et demie à l'exercice qui se tenait en soirée. Tous les secteurs de pratique ont été dûment représentés et les discussions ont été d'une grande richesse. Cet exercice aura permis de nuancer les résultats, de moduler les axes

stratégiques et de bonifier le plan d'action afin de tenir compte de la réalité et des besoins de tous les secteurs de pratique et de toutes les régions.

Les répondants aux sondages et les participants des différents groupes de discussion nous ont fait part de leur niveau d'appréciation, de leurs attentes et de leurs besoins. Ils ont identifié les enjeux qu'ils considèrent comme prioritaires et ont fait un choix parmi les actions que l'Ordre pourrait poser afin d'assurer la protection du public et le développement de la profession.

Nous avons été ravis par l'engagement des membres et la générosité des partenaires qui ont consacré beaucoup de temps à l'exercice et qui ont formulé plus de **3 600 commentaires** et suggestions et partagé leur vision. Chacun a pris part activement à la réflexion stratégique, et le plan d'action qui vous sera présenté dans la prochaine édition de la revue en fait foi.

Nous remercions chaleureusement chacun des répondants et des participants pour le temps consacré à ce projet. C'était une première pour la profession, et le succès enregistré en est un collectif, à l'image de notre engagement et de notre détermination à toujours mieux servir le public et nos collectivités.

Résultats de la cueillette de données

89 % de la population fait confiance aux médecins vétérinaires

Les résultats du sondage effectué auprès du public sont éloquentes. Les médecins vétérinaires du Québec évoquent auprès de la population une image vocationnelle forte, porteuse de confiance, de compétence et de respect. La population manifeste une grande considération à l'égard des médecins vétérinaires et ces derniers sont appréciés et reconnus.

Les Québécois sont nombreux à posséder un animal de compagnie

Au Québec, 40 % des ménages ont au moins un animal de compagnie. Ceux qui sont proportionnellement plus nombreux à posséder un animal de compagnie sont :

- les ménages comprenant 3 personnes (54 %);
- les gens âgés de 25 à 44 ans (53 % en moyenne);
- ceux qui ont un diplôme collégial (49 %).

Par ailleurs, ceux qui sont proportionnellement moins nombreux à en posséder un sont :

- les gens âgés de 65 ans et plus (85 %);
- les gens vivant seuls (75 %);
- ceux qui n'ont aucun diplôme (70 %).

Presque deux animaux par ménage

La plupart des ménages qui possèdent des animaux de compagnie en possèdent un seul (24 % sur 40 %). La moyenne est de 1,8 animal de compagnie par ménage (avec une marge d'erreur de $\pm 0,24$).

Les ménages de 3 personnes sont plus enclins à avoir 2 animaux de compagnie (17 %), tandis que les ménages de 4 personnes sont, eux, plus enclins à en avoir 3 (9 %). Alors que les gens âgés de 35 à 44 ans (9 %) sont proportionnellement plus nombreux à posséder dans leur ménage 4 animaux ou plus.

Les attentes des Québécois à l'égard des médecins vétérinaires

On recherche la qualité dans les soins avant tout!

La qualité des traitements offerts arrive en première place (36 %) lorsqu'on demande aux gens qui possèdent des animaux de compagnie ou de ferme quelles sont leurs principales attentes en ce qui concerne leurs visites chez le médecin vétérinaire. Ensuite, on s'attend à des honoraires abordables (17 %) et de faire affaire avec des médecins vétérinaires compétents (15 %). Bien sûr, on s'attend à ce qu'on arrive à soigner son animal (10 %). Les autres attentes sont mentionnées par 9 % et moins des propriétaires d'animaux.

Le médecin vétérinaire : un professionnel connu et reconnu mais pas toujours consulté

Une majorité des ménages québécois a consulté un médecin vétérinaire au cours des deux dernières années

Parmi les ménages qui possèdent des animaux de compagnie ou de ferme, 61 % ont consulté un médecin vétérinaire au cours des 2 dernières années; 25 % il y a plus longtemps, et 15 % jamais.

Ceux qui ont un revenu familial de 55 000 \$ à 75 000 \$ ainsi que ceux qui possèdent un diplôme universitaire sont proportionnellement plus nombreux (81 % et 80 % respectivement) à avoir consulté un médecin vétérinaire au cours des 2 dernières années, alors que ceux qui ont un revenu

familial de moins de 15 000 \$ sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait appel à un médecin vétérinaire il y a plus de 2 ans.

Par ailleurs, ceux qui ont un revenu familial de 25 000 \$ à 35 000 \$ (32 %) et ceux qui n'ont aucun diplôme (30 %) sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir jamais consulté de médecin vétérinaire.

Les médecins vétérinaires sont hautement reconnus et appréciés de la population au Québec : un taux de confiance exceptionnel de **89 %** est enregistré!

La population est satisfaite des services rendus par les médecins vétérinaires

Pour les ménages qui ont déjà fait affaire avec un médecin vétérinaire, 95 % sont soit très (60 %) ou assez (35 %) satisfaits du travail accompli par leur vétérinaire. Ceux qui ont fait appel aux services d'un médecin vétérinaire au cours des 2 dernières années, de même que ceux qui considèrent comme très ou assez important que leur vétérinaire offre un service d'urgence sont plus souvent très satisfaits du travail accompli par le médecin vétérinaire (respectivement 65 % et 66 %).

Quelques sources d'insatisfaction du public

Les principales causes d'insatisfaction chez ceux qui ont eu affaire à un médecin vétérinaire sont le manque de compétence perçue, le manque de courtoisie de la part du médecin vétérinaire et du personnel ainsi que le montant jugé trop élevé des honoraires professionnels.

La quasi-totalité des propriétaires d'animaux qui ont déjà fait affaire avec un médecin vétérinaire croit que leur vétérinaire explique suffisamment les traitements pour leur animal (96 %) et qu'il les sensibilise correctement à l'importance de la santé pour leur animal (97 %).

Certains médecins vétérinaires manquent de temps

On mentionne le manque de temps de la part du vétérinaire ou le fait qu'il ne donne tout simplement pas de recommandations ou d'options de traitement pour expliquer son manque d'explication ou de sensibilisation en ce qui concerne les traitements ou la santé de l'animal.

Chez les propriétaires d'animaux, 62 % savent qu'il existe des spécialistes en médecine vétérinaire.

Les Québécois souhaitent avoir accès à des services d'urgence partout au Québec

Pour 73 % des ménages québécois propriétaires d'animaux, il est très important que leur médecin vétérinaire offre un service d'urgence. De ce nombre, 64 % seraient prêts à payer plus pour un tel service. Quelque 33 % seraient prêts à payer 56 \$ de plus en moyenne par consultation pour ce service et 31 % seraient prêts à payer 21 % de plus par consultation.

Pour les membres, 82 % des clients ont actuellement accès à un service d'urgence à moins d'une heure de route en tout temps. 52 % des membres offre un service d'urgence à leurs clients dans leur établissement.

Sentiment de fierté et d'appartenance à la profession

Plus de 96 % des membres sont fiers d'être médecins vétérinaires.

Le public sait que la médecine vétérinaire évolue rapidement et se spécialise.

Pour 73 % des ménages québécois propriétaires d'animaux, il est très important que leur médecin vétérinaire offre un service d'urgence.

Enjeux et tendances

Lors de l'exercice de réflexion stratégique et de la cueillette de données, certains enjeux qui influencent ou influenceront les pratiques et la profession ont été identifiés.

Il est de toute première importance d'identifier les principales tendances et enjeux, car pour bien positionner la profession et planifier des activités de développement qui seront utiles et pertinentes, il est impératif de faire une lecture juste de l'environnement externe, des tendances et des enjeux afin de pouvoir exercer une influence. Nous devons reconnaître les changements, les anticiper et agir afin de bien se positionner. Le défi est donc de se faire positionner en amont des tendances et de se faire porter par la vague. Être visionnaire est exigeant, mais, pour bien gouverner et assurer le rayonnement de la profession, nous devons être à l'affût.

Voici les enjeux qui ont été identifiés par les membres, car ils touchent leur pratique. Les actions de l'Ordre devront tenir compte de ces enjeux.

- mobilité internationale des professionnels et intégration des professionnels formés à l'étranger (les professions doivent s'adapter à la mondialisation)
- diminution des fermes laitières et diminution des cheptels
- secteur agricole fragile
- augmentation de la production animale pour nourrir le monde (augmentation de la population mondiale et augmentation de la demande pour des produits d'origine animale)
- globalisation des marchés de l'alimentation exige de meilleurs contrôles de la salubrité, des normes de qualité strictes afin de maintenir les exportations canadiennes
- augmentation des élevages
- pression pour rentabilité accrue des fermes (accroître la performance de façon constante pour le bétail)
- grand risque de croissance des épidémies mondiales
- évolution démographique: baisse de la population active, vieillissement de la population
- enjeux de santé publique et antibiorésistance
- globalisation : pays émergents avec normes moins sévères
- prévention des zoonoses
- épidémiosurveillance
- place accrue de l'agroalimentaire et de la biodiversité
- désir du public d'une meilleure médecine
- hausse de la qualité des soins offerts
- forte croissance de la demande pour les petits animaux
- importance croissante de la place que prennent les animaux de compagnie dans la vie des individus
- développement des technologies
- accentuation des accès à l'information électronique et l'accès aux services/produits par le Web
- accès des médicaments sur Internet
- augmentation de la recherche



Voici un nouveau vaccin canin contre
la leptospirose qui permet

d'ajouter de la vie

à votre gamme de vaccins.

NOUVEAU
Vaccin Lepto₄

Le nouveau NOBIVAC® Lepto₄ est le seul vaccin qui aide à prévenir la maladie et la mortalité causées par les quatre principaux sérovars de *Leptospira*.*

Innocuité, efficacité et programmes novateurs.

Voilà comment les vaccins NOBIVAC ont été conçus : pour répondre à tous vos besoins ainsi qu'à ceux de vos clients. NOBIVAC Lepto₄ est disponible seul ou en combinaison avec DAPPv. L'innocuité du vaccin a également été démontrée dans le cadre d'une étude sur le terrain menée chez 749 chiens. Enfin, l'utilisation des vaccins NOBIVAC vous donne accès à des programmes uniques et novateurs, notamment au projet AFYA *Serengeti* et à InfoVet®. Exigez davantage de vos vaccins. Exigez NOBIVAC.

Parlez-en à votre représentant Intervet/Schering-Plough Santé Animale dès aujourd'hui et ajoutez de la vie à votre gamme de vaccins.

Voici

Nobivac® Lepto₄

**L. canicola, L. grippityphosa, L. icterohaemorrhagiae, et L. pomona.*

© NOBIVAC et InfoVet sont des marques déposées d'Intervet International B.V., utilisées sous licence par Intervet Canada Corp.

© 2011 Intervet Canada Corp., une filiale de Merck & Co., Inc., Whitehouse Station, NJ, États-Unis. Tous droits réservés.
NOB012-10F-AD

- féminisation de la profession
- spécialisation de la profession et accès à la pratique pour des vétérinaires spécialistes
- hausse des coûts de la médecine, augmentation du coût des équipements, augmentation des coûts de traitement vs capacité de payer des gens
- pénurie de médecins vétérinaires dans les régions et dans le secteur des grands animaux
- départs massifs à la retraite
- changements générationnels
- pénurie de TSA et peu de rétention
- manque de relève vétérinaire
- formation de la relève et transfert des pratiques
- regroupement et consolidation des pratiques
- développement des spécialités
- accessibilité des soins de qualité avec un support à la fine pointe de la technologie
- disponibilité des vétérinaires et services d'urgence sur tout le territoire
- rôle de la profession en santé publique (concept « une terre, une santé »)
- s'assurer que la profession puisse répondre adéquatement aux besoins du public et à ses exigences complexes : santé animale, bien-être animal, santé public, environnement
- mieux protéger le public vs contaminants transmis par les animaux dans la chaîne alimentaire
- intégration des vétérinaires formés à l'étranger dans tous les secteurs de pratique
- défendre le bien-être animal
- veiller à l'utilisation judicieuse des médicaments pour diminuer le phénomène de l'antibiorésistance chez les animaux d'élevage
- administration de l'Ordre avec des ressources financières très sollicitées.

Relève

L'Ordre doit planifier la relève afin d'éviter les pénuries et les bris de services à la population et intensifier sa présence dans les cégeps en régions par des rencontres avec les étudiants dans le but de promouvoir la profession. Une campagne de promotion de la profession en régions visant les jeunes de 15 à 20 ans pourrait être utile dans certaines régions. À cet effet, l'Ordre devra concevoir de nouveaux outils de promotion, dont des dépliants, des CD, des vidéos, etc.

Former un médecin vétérinaire exige 5 ans. La courbe démographique est inversée et les départs à la retraite seront massifs. À ce défi démographique se greffent d'autres facteurs socio-économiques qui auront une incidence majeure sur les besoins en main-d'œuvre. Nous constatons, entre autres, que les médecins vétérinaires qui quittent la pratique sont souvent des professionnels qui consacraient plus de 50 à 60 heures par semaine à leur pratique. La relève souhaite travailler 35 heures par semaine, et les congés de maternité seront nombreux, puisque la profession est dorénavant majoritairement composée de femmes et que la féminisation s'accroît. Le travail à temps partiel est souhaité. Il faudra donc sans doute plus d'un médecin vétérinaire pour

combler la tâche laissée vacante par les aînés. **La planification des effectifs vétérinaires est donc un enjeu majeur.**

Les deux extrémités de la profession doivent se rejoindre, à savoir les médecins vétérinaires qui prendront leur retraite sous peu et les nouveaux diplômés. Afin que les jeunes diplômés acquièrent toutes les connaissances et les aptitudes requises pour gérer leur propre établissement, les plus expérimentés doivent pouvoir transmettre leur savoir, préparer la transition pour leur clientèle et assurer le transfert de leur pratique.

Organisation de la pratique

Plusieurs membres, soit 63 % d'entre eux, nous ont précisé que la conciliation travail-famille est une préoccupation et un problème qui se répercutera sur leur pratique professionnelle. Les urgences sont nombreuses et les responsabilités croissantes. De plus, 45 % des membres affirment avoir de la difficulté à recruter des médecins vétérinaires dans leur pratique ou à les retenir (31 %). Il en est de même pour les techniciens en santé animale, puisque 37 % des membres vivent des problèmes d'attraction et de rétention de techniciens en santé animale dans leur pratique, des problèmes qui pourraient ultimement nuire à la prestation de services. Enfin, 82 % des membres souhaitent que les techniciens en santé animale bénéficient d'une reconnaissance professionnelle. L'Ordre travaillera sur ce dossier au cours des prochains mois.

Forces de l'Ordre

Les résultats du sondage effectué auprès des **membres** révèlent que :

- 90 % sont d'avis que l'OMVQ est un organisme disponible à ses membres;
- 98 % considèrent que le service reçu par l'Ordre courtis;
- 95 % des membres considèrent le service reçu par l'Ordre comme attentionné;
- 86 % considèrent le service reçu par l'Ordre rapide;
- 84 % sont d'avis que l'Ordre est présent;

- 84 % sont d'avis que l'Ordre est utile;
- 74 % sont d'avis que l'Ordre est aidant;
- 71 % sont d'avis que l'Ordre est soutenant;
- 96 % considèrent l'Ordre comme une organisation crédible et qu'elle dégage une image professionnelle;

Les résultats du sondage effectué auprès des **partenaires** révèlent que :

- 79 % considèrent les interventions faites par l'Ordre dans les réunions ou dans les dossiers communs comme pertinentes;
- 75 % considèrent que l'Ordre défend bien les dossiers d'intérêt public;
- 72 % considèrent que l'Ordre bénéficie d'une notoriété intéressante;
- 71 % considèrent que l'Ordre est une organisation connue;
- 89 % identifient comme force ou grande force de l'Ordre la confiance du public à l'égard de la profession;
- 75 % considèrent la notoriété de la profession et l'exercice exclusif des membres comme une force ou une grande force.

Afin d'assurer des services à la population, la planification des effectifs vétérinaires est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Commentaires des membres

Les membres apprécient le désir de s'améliorer que manifeste l'Ordre par le biais de l'exercice. Ils encouragent toute forme de renouveau et apprécient le nouveau souffle de dynamisme et l'ouverture aux changements qui sont manifestés. Ils notent la complémentarité des têtes dirigeantes et de l'équipe multidisciplinaire. La disponibilité, l'aide apportée, l'accessibilité et la qualité du service aux membres sont soulignés. L'organisation jouit d'une excellente réputation et d'une solide crédibilité et les membres l'apprécient.

Faiblesses de l'Ordre

Les résultats des sondages effectués auprès des membres et des partenaires révèlent que :

- 74 % des membres sont d'avis que l'Ordre est bureaucratique;
- seulement 33 % des membres et 50 % des partenaires considèrent l'Ordre comme une organisation dynamique;
- seulement 49 % des membres sont d'avis que l'Ordre est innovant;
- seulement 52 % des partenaires considèrent l'Ordre comme un joueur clé en santé publique au Québec;
- les faiblesses ou grandes faiblesses de l'Ordre identifiées par les partenaires sont la présence médiatique (44 %) et la présence dans les dossiers publics (30 %);
- les membres considèrent que les faiblesses de l'Ordre sont : inertie, bureaucratie, immobilisme, manque d'ouverture, manque de force politique et manque de ressources financières;
- certains membres considèrent que l'Ordre est trop axé sur le secteur des petits animaux.

Services dispensés par l'Ordre

Syndic

Les membres considèrent le bureau du syndic comme disponible et ils sont à l'aise de l'appeler pour obtenir de l'information. Le bureau du syndic offre un service de qualité et est assez présent. Par contre, le bureau du syndic pourrait être proactif et agir dans les dossiers de pratique illégale, détartrage, vente de médicaments, etc.

Inspection professionnelle

Plus de 74 % des membres qualifient l'inspection professionnelle de constructive. Les membres croient que le service d'inspection professionnelle remplit adéquatement son mandat de surveillance de l'exercice et un peu plus de la moitié des membres pense que l'inspection « les a aidés à améliorer leur pratique ». Les membres croient, toutefois, que les visites d'inspection ne devraient pas être annoncées et devraient être des visites surprises. Le programme devrait viser plus les pratiques douteuses, les problèmes d'incompétence et les pratiques dépassées. De plus, tous les membres souhaitent bénéficier d'une inspection professionnelle adaptée à leur secteur de pratique. Ainsi, un programme de surveillance spécifique devrait être créé pour chacun des secteurs de pratique soit : la santé publique, de la recherche, de l'enseignement au collégial, de la médecine réglementée, etc.

L'Ordre doit communiquer davantage et mieux informer le public québécois.

Assurances

Pour les différents programmes d'assurances, l'Ordre effectuera des analyses et négociera avec les différentes compagnies impliquées, car 12 % des membres considèrent que le programme d'assurance responsabilité professionnelle n'est pas adapté à leur pratique et seulement 57 % des membres croient que le programme d'assurance médicaments offert par l'Ordre répond à leurs besoins. Quelque 46 % des membres considèrent le programme d'assurance auto et habitation offert par l'Ordre comme avantageux, 30 % des membres le considère nettement désavantageux, 42 % des membres le considère comme répondant à leurs besoins tandis que 34 % des membres croient qu'il n'y répond aucunement. Les groupes de discussion nous ont permis de nuancer ces données et de comprendre que certains programmes offerts sont très avantageux dans les grands centres mais pas dans les régions. La direction générale travaillera sur ce dossier au cours des prochains mois.

Congrès

Les membres considèrent la promotion du congrès comme adéquate et croient que le programme scientifique du congrès est varié. Les membres demandent, toutefois, d'enrichir le programme du congrès en ajoutant des conférences traitant de divers sujets et de migrer vers une inscription en ligne.

Le Veterinarius

Plus de 66 % des membres lisent la revue *Le Veterinarius* à chacune de ses parutions et 75 % des membres la lisent régulièrement. Le contenu de la revue doit, toutefois, être enrichi afin qu'il soit pertinent et utile à leur pratique. Il est fortement suggéré d'ajouter un contenu scientifique et des articles sur les différents secteurs de pratique : santé publique, production porcine, hygiène des viandes, animaux de laboratoire, gestion, production industrielle, etc. Enfin, la revue devrait être disponible sur le site Internet de l'Ordre une fois que celui-ci aura été modernisé.

Bulletin électronique Veterinarius Flash

Le bulletin électronique est lu par plus de 87 % des membres. Sa fréquence et son design sont adéquats et appréciés. Le contenu pourrait, toutefois, être enrichi afin de mieux répondre aux besoins de la pratique.

Communications

Les communications sont un secteur où l'Ordre devra améliorer sa performance. L'Ordre n'est pas assez présent sur le plan médiatique auprès du grand public, et les communications ne contribuent pas suffisamment à renforcer le statut professionnel des membres auprès du public. Les membres croient que la promotion et la publicité effectuées par l'Ordre ne sont pas suffisantes et seulement 45 % des partenaires croient que l'intervention de l'Ordre pour assurer au public la consommation de viandes, œufs, aliments et lait de qualité, sans résidus de médicaments ou pesticides, est bonne ou plutôt bonne. La vigie scientifique de l'Ordre dans son champ professionnel n'est pas suffisante et l'information au public sur différents sujets d'actualité n'est pas à la hauteur. Les interventions pour assurer la présence vétérinaire dans les différentes régions et secteurs d'activité ne sont pas suffisantes.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les membres sont globalement insatisfaits de la performance de l'Ordre en matière de diffusion de l'information auprès du public. Les veilles stratégiques, technologiques, scientifiques et médicales doivent s'accroître. L'Ordre doit gérer adéquatement les crises médiatiques et s'impliquer dans les débats publics afin de préserver et maintenir la notoriété de la profession, promouvoir l'expertise vétérinaire dans les dossiers publics et l'actualité, et ce, tout en respectant la diversité des situations et des champs de pratique de ses membres. L'Ordre devrait former un comité de gestion de crise ou un comité médiatique et travailler en complémentarité avec les associations, les experts et la Faculté.

Degré de connaissance des services

Au cours des prochaines années, l'Ordre fera la promotion de certains de ses services auprès des membres, mais, pour ce faire, utilisera des véhicules de communication novateurs afin de rejoindre l'ensemble des membres. Certains services sont assez connus tandis que d'autres enregistrent des taux beaucoup plus faibles, soit :

- 73 % des membres affirment avoir une bonne ou très bonne connaissance des normes minimales d'exercice;
- 71 % des membres affirment avoir une bonne ou très bonne connaissance du code de déontologie;
- 65 % des membres croient avoir une bonne connaissance de la réglementation régissant la pratique professionnelle;
- 59 % des membres croient avoir une bonne connaissance des actes dérogatoires pouvant faire l'objet d'une plainte au syndicat;
- 44 % des membres croient avoir une bonne ou très bonne connaissance des services offerts par l'Ordre;
- 35 % des membres croient avoir une bonne connaissance de l'exercice en société.

Développement des services offerts par l'Ordre

À la demande de l'Ordre, les membres, les partenaires et le public ont formulé de nombreuses suggestions afin d'accroître le nombre et la diversité des services qui seront offerts par l'Ordre. Une soixantaine de projets sont actuellement à l'étude, et ces derniers visent tant le public que les partenaires et les membres.

Les services qui seront développés permettront de mieux protéger le public, de mieux l'informer et de favoriser le développement professionnel des membres.

À la demande générale des membres, le bottin des membres continuera d'être imprimé en format papier, même si ce dernier est disponible en ligne.

Fort de ces résultats et de ces constats, l'Ordre dressera un plan stratégique 2011-2015 ainsi qu'un plan d'action qui préciseront les actions, les échéanciers et les responsables. Ce plan d'action sera complété par un tableau de bord de gestion incluant différents indicateurs. Le Conseil d'administration pourra ainsi suivre l'état d'avancement des travaux et veiller à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés. Les administrateurs ont déjà précisé certains éléments figurant au plan stratégique.

Mandat

Le mandat de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, conféré par le législateur québécois et enchâssé dans le *Code des professions*, est d'assurer la protection du public.

Mission

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec favorise l'excellence de la pratique des médecins vétérinaires au Québec afin de contribuer à l'amélioration et au maintien de la santé et du bien-être des animaux et de la santé publique.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec veille à promouvoir et à favoriser l'implantation des meilleures pratiques en médecine vétérinaire au Québec. Pour ce faire, il assure le développement professionnel des médecins vétérinaires au Québec encadre et surveille l'exercice et assure le respect de normes élevées de pratique et d'éthique professionnelle afin de contribuer pleinement à la santé et au bien-être des animaux et de la population québécoise dans un contexte de santé globale.

Vision

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est l'organisme de référence pour les membres, le public, les partenaires et le gouvernement pour toute question relative à l'exercice de la médecine vétérinaire, à la santé et au bien-être animal et à toute question de santé publique reliée à la santé animale au Québec.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vise à être un moteur et un catalyseur pour le maintien d'une médecine vétérinaire de calibre mondial au Québec.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vise à être une organisation dynamique, innovante et accessible. Il se doit d'être en constante évolution et à l'affût des nouvelles tendances et des pratiques émergentes. L'Ordre doit demeurer une organisation enracinée dans la société québécoise, mais ouverte sur le monde et résolument tournée vers l'avenir afin de répondre aux besoins et aux attentes de la population et de ses membres.

Pour ce faire, l'Ordre vise :

- une meilleure connaissance de la profession par la population;
- l'utilisation optimale des connaissances et des compétences des médecins vétérinaires au Québec;
- le développement, la promotion et l'instauration de normes de pratique permettant de conforter le rôle majeur et hautement stratégique des médecins vétérinaires;
- l'enrichissement professionnel des membres par la mise à jour constante et le partage de leurs connaissances par le biais d'un programme de formation continue novateur;
- la disponibilité d'une formation de qualité supérieure;
- le respect des normes de pratique en vigueur par tous les médecins vétérinaires;
- le soutien aux membres afin que ces derniers assument pleinement leur rôle et offrent au public en toute circonstance une médecine vétérinaire de la plus haute qualité qui soit;
- la gestion rigoureuse de ses ressources et l'optimisation de ses processus d'affaires;
- l'intégration des professionnels formés à l'étranger;
- l'analyse constante des nouvelles tendances et des pratiques émergentes.

compétence

Felimazole®

Posologie souple.

Prise agréable.



Découvrez la **facilité** et la **flexibilité** 
que procure le premier produit vétérinaire homologué pour
le contrôle de l'hyperthyroïdie chez les chats

- Offert en concentrations de 2,5 mg et de 5 mg, pour une posologie souple adaptée aux besoins de vos patients félins.
- Présenté sous forme de petits comprimés enrobés de sucre et faciles à administrer.
 - L'enrobage sucré rend les comprimés faciles à avaler, sans goût amer.
 - 97 % des médecins vétérinaires interrogés considèrent l'observance thérapeutique comme étant bonne¹.

www.vetoquinol.ca

Vétoquinol
 *Signe de Passion*

1. Étude de marché de Dechra Veterinary Products, 2006.
* Marque déposée de Dechra Veterinary Products

Valeurs privilégiées

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec promeut de solides valeurs organisationnelles qui guident et soutiennent ses actions vers l'atteinte des objectifs stratégiques. Soit :

- la rigueur
- le respect
- l'intégrité
- la transparence
- la compétence

Fort de ces valeurs, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec sera :

- une organisation accessible offrant un service hors pair à la clientèle;
- un ordre professionnel dont le public et les membres sont au centre des préoccupations et en tête de liste des priorités;
- une organisation dynamique qui encourage l'implication de ses membres et le travail d'équipe en tout temps;
- un service en constante évolution, dynamique, à l'affût des nouvelles tendances, des pratiques émergentes et des besoins du public;
- une organisation dirigée par un Conseil d'administration engagé qui veille à l'atteinte des objectifs stratégiques;
- une équipe efficace et efficiente qui assume en tout temps ses obligations financières, légales et administratives;
- une équipe constituée de différentes instances qui travaillent en collégialité et en complémentarité dans le respect du rôle de chacun (permanence, comité exécutif, CA, comités).

Axes stratégiques 2011-2015

Fort des résultats de l'analyse et du diagnostic stratégique, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec choisi cinq grands axes stratégiques prioritaires pour les quatre prochaines années, soit :

Axe stratégique 1 : Protection du public

Axe stratégique 2 : Développement et soutien à l'exercice professionnel

Axe stratégique 3 : Valorisation de la profession

Axe stratégique 4 : Consolidation de la profession au sein de certains secteurs

Axe stratégique 5 : Gestion optimale et efficiente de l'Ordre

À ces axes se grefferont des objectifs stratégiques, et plus de 150 actions à réaliser entre 2011 et 2015.

Conclusion

Le second article qui sera publié dans la prochaine édition vous présentera le plan stratégique et le plan d'action qui permettront de donner vie aux recommandations formulées et aux axes stratégiques adoptés.


Les administrateurs, les membres des comités et les employés continueront d'assumer avec rigueur et acharnement les responsabilités importantes qui leur sont conférées par le législateur québécois. Tous manifestent une ferme volonté de promouvoir la profession, d'informer davantage le public et d'exercer un *leadership* professionnel.

Portés par les constats dressés, bien au fait des défis qui doivent être relevés, nous démontrerons d'une même voix notre profond engagement à l'égard de la protection et de la santé du public et nous saurons démontrer avec force et éloquence le dynamisme des médecins vétérinaires au Québec qui œuvrent dans plusieurs secteurs d'activité.

L'Ordre doit être une organisation vivante, en amont des tendances et près du public afin de jouer pleinement son rôle et assumer avec brio son mandat. Vous avez demandé à l'organisation d'être proactive, et votre message a été entendu. Nous travaillerons ensemble, unissant tous les membres de la profession, afin que cette dernière s'affirme davantage et soit plus présente auprès du public afin de mieux l'informer et de mieux le protéger.

BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

Date et lieu	Organisme	Événement	Informations
JUILLET 2011			
Du 6 au 9 juillet Halifax, Nouvelle-Écosse	Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)	63 ^e congrès annuel	ACMV T : 613 236-1162 F : 613 236-9681 admin@cvma-acmv.org www.veterinairesauCanada.net/ professional-convention.aspx
Du 7 au 9 juillet Ghent, Belgique	<i>European College of Veterinary Surgeons (ECVS)</i>	20 ^e congrès annuel	ECVS ecvs@vetclinics.uzh.ch www.ecvs.org
Du 16 au 19 juillet St-Louis, Missouri	<i>American Veterinary Medical Association (AVMA)</i>	Congrès annuel	AVMA T : 800 248-2862 F : 847 925-1329 www.avma.org
Du 24 au 26 juillet Indianapolis, Indiana	<i>American Association of Equine Practitioners (AAEP)</i>	Focus Forum Thème : les coliques	AAEP T : 859 233-0147 F : 859 233-1968 aaepoffice@aaep.org www.aaep.org/focus_colic.htm
Du 31 juillet au 3 août Denver, Colorado	<i>American Association of Equine Practitioners (AAEP)</i>	Focus Forum Thèmes : Boiterie, imagerie et reproduction	AAEP T : 859 233-0147 F : 859 233-1968 aaepoffice@aaep.org www.aaep.org/360_lamenessandimaging.htm www.aaep.org/360_problemmare.htm
AOÛT 2011			
Du 6 au 12 août Seattle, Washington	<i>Association of Avian Veterinarians (AAV) et Association of Reptilian and Amphibian Veterinarians</i>	32 ^e congrès annuel	AAV T : 303 756-8380 F : 303 759-8861 aav@conferenceoffice.com www.conferenceoffice.com/aav
Les 19 et 20 août Las Vegas, Nevada	<i>Western Veterinary Conference (WVC) - atelier thématique à l'Oquendo Center</i>	La chirurgie simplifiée : reconstruction cutanée et tissus mous Dr Don Waldron Dr Daniel Smeak	WVC - Oquendo Center T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 F : 702 739-6420 info@wvc.org www.oquendocenter.org
Du 25 au 27 août San Antonio, Texas	Association canadienne de transfert d'embryons (CETA) et Association américaine de transfert d'embryons (AETA)	Congrès conjoint 2011	CETA / AETA T : 613 258-5944 # 313 F : 613 258-3719 ceta@ebi.ca www.ceta.ca/convention.htm
SEPTEMBRE 2011			
Du 8 au 11 septembre Boston, Massachusetts	<i>American Association of Feline Practitioners (AAFP) et International Society of Feline Medicine</i>	Congrès mondial vétérinaire félin 2011	AAFP T : 800 874-0498 ou 908 359-9351 F : 908 292-1188 info@catvets.com www.catvets.com
Les 9 et 10 septembre Chester, Angleterre	Association européenne de transfert embryonnaire (AETE)	27 ^e congrès annuel	AETE urban.besenfelder@boku.ac.at
Du 9 au 11 septembre Nantucket, Maine	<i>International Veterinary Seminars (IVS)</i>	Gestion de problèmes en médecine interne et oncologie Dr David Bruyette Dr Philip Bergman	IVS T : 800 487-5650 F : 408 972-1038 info@ivseminars.com www.ivseminars.com
Les 10 et 11 septembre Las Vegas, Nevada	<i>Western Veterinary Conference (WVC) - ateliers thématiques à l'Oquendo Center</i>	10 sept. : introduction à la chirurgie articulaire minimalement invasive 11 sept. : arthroscopie du genou Dr Don Hulse Dr Dan Beale	WVC - Oquendo Center T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 F : 702 739-6420 info@wvc.org www.oquendocenter.org
Du 14 au 18 septembre Nashville, Tennessee	<i>Veterinary Emergency and Critical Care Society (VECCS)</i>	Congrès annuel	VECCS T : 210 698-5575 F : 210 698-7138 www.2011.iveccs.org

Date et lieu	Organisme	Événement	Informations
SEPTEMBRE 2011			
Du 22 au 24 septembre St-Louis, Missouri	American Association of Bovine Practitioners (AABP) et National Mastitis Council (NMC)	3 ^e symposium international	AABP/NMC T : 334 821-0442 F : 334 821-9532 AABPHQ@aabp.org www.aabp.org/meeting/default.asp
NOVEMBRE 2011			
Du 10 au 13 novembre Saint-Hyacinthe, Québec	Ordre des médecins vétérinaires du Québec conjointement avec toutes les associations vétérinaires du Québec OMVQ - AMVPQ - AMVQ - AVEQ - AVIA - SCPVQ et la Faculté de médecine vétérinaire	Congrès du 125 ^e anniversaire d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique 	OMVQ T : 450 774-1427 ou 800 267-1427 F : 450 774-7635 omvq@omvq.qc.ca www.omvq.qc.ca

Et encore plus de choix!

TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

- **Du 10 au 14 octobre 2011** : n'oubliez pas le très attendu congrès annuel de l'Association mondiale vétérinaire dans le cadre des festivités VET 2011 à Cape Town en Afrique du Sud. Pour plus de renseignements, visitez le www.worldvetcongress2011.com.
- **Du 15 au 18 octobre 2011** : rendez-vous au site enchanteur de Banff, au Fairmont Banff Springs, pour le *CanWest Veterinary Conference 2011*. Pour plus de renseignements, visitez le www.canwestconference.ca.
- **Du 26 au 29 octobre 2011** : pour les ophtalmologistes et tous ceux qui s'intéressent à la santé de l'oeil, prenez note de la rencontre annuelle de l'*American College of Veterinary Ophthalmologists (AVCO)* à Hilton Head en Caroline du Sud. Pour plus d'information, visitez le www.acvoconference.org.
- **Du 1^{er} au 5 novembre 2011** : pour vous perfectionner en chirurgie des grands animaux, des équins et des animaux de compagnie, assistez au symposium annuel de l'*American College of Veterinary Surgeons (ACVS)* à Chicago, en Illinois. Pour plus de renseignements, visitez le www.acvs.org/Symposium.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

- **Du 8 au 11 septembre 2011** : l'*American Association of Feline Practitioners* et l'*International Society of Feline Medicine* s'associent pour présenter le congrès mondial vétérinaire félin, à Boston. Pour plus d'information, visitez le www.catvets.com.
- **Du 14 au 17 octobre 2011** : planifiez à long terme votre formation continue en 2011. Faites le plein d'exotisme et partez pour Jeju, en Corée, pour assister au congrès annuel de la *World Small Animal Veterinary Association (WSAVA)*. Visitez le www.wsava2011.com.

ÉQUINS

- **Du 4 au 6 octobre 2011** : atelier thématique sur la dentisterie équine – introduction et niveau avancé à l'Oquendo Center, à Las Vegas. Visitez le site www.oquendocenter.org/veterinary-professionals/program/sessions sous l'onglet du mois d'octobre.

CHANGEMENTS AU TABLEAU DES MEMBRES

Abandons (pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie...)

1509 Renée Auger
3594 Julie Baribeau
3330 Danièle Baril
2387 Dany Beaugard
2918 Samira Belaïssaoui
3149 Alexandra Bélanger
0718 Jean-Paul Benoit
1125 Marcel Benoit
3417 Nathalie Bergeron
0925 Réjean Berman
0779 Richard Bérubé
3254 Catherine Bonneau
1232 Denis Bouvier
1376 Lucie Brisebois
3343 Sonia Camiré
3610 Andréanne Caron
2768 Isabelle Caron
0965 Suzanne Carrière-L.
3424 Maud Carron
0874 Réjean Champagne
2470 Benoît Charette
2625 Luc Chouinard
2607 Étienne Côté
3785 Valérie Côté
3522 Lysanne Courtemanche
2548 Nadine Cuerrier
1096 Yvan Denis
3527 Isabelle Dion
3618 Isabelle Dore Morissette
2551 Annie Doucet
3715 Marie-Soleil Dubois
3357 Marie-Ève Duclos
2110 Lucie Dutil
1386 Micheline Fillion Carrière
0823 Jean-Louis Forgues
0521 Jacques Fradette
1733 Diane Frank
3623 Laura Frascarelli
2609 Caroline Gagnon
3624 Maude Gagnon
2938 Bruno Gariépy
0727 Jean Gosselin
9303 François-Xavier Grand
3724 Mathieu Grenier
1821 Gildas Haméon
3179 Mélissa Harbec
1465 Odette Hélie
3729 Megan Hlusko

9325 Claire Hurllet
1282 Jean-Marc Jacob
1104 Carole Jutras
3185 Marketa Kopal
3456 Vanessa Krivak
3023 Claude Lacasse
0645 Louis La Haye
2881 Julie Lajeunesse
3460 Jacinthe Lambert
3284 Marie-Ève Lambert
3638 Mélanie Lapierre
3461 Anne-Isabelle Laplante
2724 Jean-Sébastien Latouche
2153 Sheila Laverty
1543 Jean-Pierre Lavoie
2727 Martin P. Lavoie
2798 Mathias Leblanc
2958 Céline Leheurteux
1432 Richard Lemay
1132 Jean Lemieux
1252 Georges Lemire
2734 Isabelle Longchamps
3119 Julie Lynch
3199 Éline Madore
1684 Ronald Magar
3386 Anick Mallette
0940 Bruno Massé
2208 Nicole Morissette
3476 Geneviève Noisieux
3299 Jean Baptiste Nyiligira
3391 Christine Parayre
2131 Chantal Parent
2967 Stéphanie Pelletier
3063 Isabella Piacevole
2758 Louise Piché
3309 Karine Purcell
1016 Gilles A. Rivard
0630 Camille Rouillard
1346 Geneviève Rousseau
3213 Lucie Roussel
3053 Katia Saint-Phard
0981 René A. Sauvageau
3218 Sébastien Simard
1215 André Simoneau
0838 Laurent St-Onge
0691 Jean-Marc St-Yves
0716 Claude Thibault
3220 Catherine Tremblay
2675 Josée Tremblay
1574 André Trempe
3062 Geneviève Trottier

3227 Mariangela Valenti
3583 Manon Veillette
3584 Stéphanie Villemaire

Inscriptions et réinscriptions

1228 Denis Archambault
2916 Claude Beaudoin
3153 Marie-Claude Blais
3602 Valérie Bouchard
2846 Magalie Boucher
3606 Ouarda Bouherour
3345 Hoi-Sing Chan-Tang
3259 Jennifer Cola
3173 Marie-Line Gentes
2942 Bruno Godin
3451 Valérie Harrisson
3374 Astrid Jucker
3636 Élisabeth Lalande
3196 Gabrielle Lévesque
3035 Marie-Élaine Mauffette
2666 Marie-Chantal Ouellet
1260 Jean-Marc Poirier
2976 Brigitte Rochette
3400 Myriam Sauvageau
3054 Valérie Sauvé
2595 Julie Séguin
2826 Isabelle St-Pierre
2753 Martin Vallières
3141 Annie Veilleux

Octrois de permis régulier

3951 Andrea Paz Bravo Castillo
3952 Tracey Anne Azeff-Billick

Octrois de permis temporaire

9343 Franck Ollivier

Renouvellements de permis temporaire

9146 Jérôme Auger
9206 Ignacio Raggio
9305 Geoffrey Truchetti

Radiations pour non-paiement de la cotisation

2845 Julie Boisclair
3355 Annie Dion-Byrd
3645 Caroline Lévesque
1629 Martin Tiemann
2064 Marc Tufts



Meilleur pelage. Moins de brossage.

Une étude clinique a démontré que les chiens recevant quotidiennement les comprimés à croquer Oximunol^{MC} présentaient une amélioration importante de la qualité du pelage, une diminution significative de la perte de poils, un maintien plus facile de la forme et une augmentation du plaisir lors de leurs exercices quotidiens.

Les comprimés à croquer Oximunol^{MC} sont hautement savoureux et facilement administrés aux chiens. Deux formats, en comprimés de 5 mg et de 20 mg, permettent une posologie facile et pratique pour les chiens de tous les poids une fois par jour.

Afin d'examiner l'étude clinique auprès de votre représentant Avivagen Santé animale, composez le **1-855-210-2355** ou consultez le www.avivagen.com pour de plus amples renseignements.

Oximunol^{MC}
Comprimés à croquer

 **Avivagen**
Santé animale

Avivagen Santé animale Inc.
100, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0R6

Reconnaissez-vous ces chats?

Ce **SIMPLE SYSTÈME À 5 IMAGES** peut vous aider à identifier les expressions faciales, les positions du corps et les comportements de votre chat pour savoir si un soulagement additionnel de la douleur s'impose après une chirurgie.

L'image d'un soulagement efficace de la douleur



LE CROISSANT

Ce chat illustre un soulagement efficace de la douleur. Ses oreilles sont dressées bien droites, les yeux ne sont pas plissés. On peut tracer une ligne horizontale à partir du centre de ses yeux. Son dos n'est pas trop bombé et l'animal semble éveillé et vigilant. Ses pattes sont décontractées et repliées sous lui, ce qui lui donne l'aspect d'un croissant.

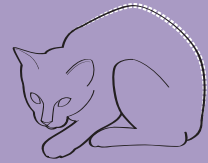


Les facettes de la douleur aiguë®



LE BOSSU

Le chat qui a le dos bombé, les pattes raidies et qui se tient tranquillement au fond de sa cage est peut-être en douleur. Ses oreilles sont souvent tombantes et ses yeux à moitié fermés. On observe souvent cette posture après une chirurgie abdominale.



LE FRONCEUR

Si le chat garde la tête baissée, si ses oreilles sont tombantes et ses yeux à moitié fermés et froncés, il est peut-être en douleur. On pourrait même tracer une ligne en forme de V à partir du centre des yeux.



L'APATHIQUE

Le chat est couché, tendu ou raidi, ce qui peut indiquer une douleur intense. Son expression faciale donne également l'impression qu'il souffre : ses oreilles sont tombantes et ses yeux sont à moitié fermés.



L'AGRESSIF

Si le chat qui était habituellement docile et se laissait facilement manipuler se met à cracher, à gronder, à tressaillir ou tente de griffer ou de mordre en réaction à une petite pression sur une blessure, ou s'il ne veut plus se laisser prendre, ce chat ressent probablement de la douleur. La réaction du chat sera sans doute proportionnelle à l'intensité de la douleur qu'il ressent.



Metacam offre une gamme complète de produits pour soulager la douleur des chats.



Boehringer
Ingelheim

*Vos chiens et chats.
La passion de nos familles.*

Quel
soulagement!

Metacam[®] 

Une solution réelle pour une douleur réelle.

© Metacam est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH.

la promenade quotidienne.

dites plutôt la course,
la randonnée,
la partie de plaisir,
la balade quotidienne.



Pour assurer le retour au jeu des chiens, PrDERAMAXX® (déracoxib) offre la solution à une prise par jour qui soulage la douleur associée à l'arthrose, tous les jours. De fait, davantage de vétérinaires sont d'avis qu'une dose de DERAMAXX offre l'efficacité la plus durable, comparativement aux autres AINS*. C'est aussi le seul comprimé d'AINS dont la plage posologique approuvée par la DMV permet l'administration de la dose appropriée chez 100% des chiens pesant 6,3 kg et plus au moyen d'un demi-comprimé ou d'un comprimé complet : c'est ce qu'on appelle une posologie souple et pratique.

*Données internes; question de sondage : « D'après vous, quel est l'AINS offrant l'efficacité par dose la plus durable? »
(Ne constitue pas une indication de l'efficacité globale.)

DERAMAXX est une marque déposée de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.
© 2011 Novartis Santé Animale Canada Inc.

Pr
Deramaxx[®]
(déracoxib)

Votre responsabilité professionnelle et la pratique à l'étranger

Par André Debray en collaboration avec l'Ordre et La Capitale assurances générales

Je travaille occasionnellement à l'extérieur du Québec, ai-je besoin d'un avenant couvrant les services que je dois rendre à l'étranger?

C'est une question qui nous a été posée par plusieurs membres. Nous allons donc apporter des précisions afin de clarifier certaines situations quant à l'exercice d'actes professionnels hors du Québec, au Canada et possiblement aux États-Unis ou dans d'autres pays étrangers.

La limitation territoriale

En matière d'assurance, pour pouvoir assurer adéquatement et équitablement les risques découlant d'activités précises, il faut être en mesure de bien les évaluer et les quantifier.

Il faut comprendre qu'une profession s'exerce dans un contexte, dans un environnement et dans un cadre législatif qui sont différents d'un pays à l'autre. Parfois, l'appréciation de la notion de responsabilité ou de faute varie selon la province ou le pays où elle se produit. Il en est de même de l'évaluation des dommages. Ce sont là des points très importants qui sont pris en considération lorsque l'on établit les garanties d'un contrat d'assurance et que l'on détermine la prime à payer. C'est pour cela qu'un contrat d'assurance responsabilité professionnelle impose une limitation territoriale d'exercice.

Ces limitations existent dans tous les contrats de responsabilité professionnelle. En ce qui concerne le contrat relatif au programme collectif de l'OMVQ, il est spécifié que :

*La police couvre seulement les réclamations présentées pouvant donner lieu à des **procédures judiciaires intentées contre l'assuré au Canada** pour des activités professionnelles exercées par l'assuré au Canada et celles exercées **accessoirement** ou **occasionnellement** à l'extérieur du Canada. (Art 2.6 Limites territoriales).*

Pratiquer accessoirement ou occasionnellement

Mais, l'article 2.6 s'applique aussi pour des activités exercées à l'extérieur du pays si cela se fait *accessoirement* ou *occasionnellement*. Cependant, il faut reconnaître que ce qui est occasionnel ou accessoire peut prêter à différentes interprétations. Ce sont des notions assez floues. C'est, cependant, la meilleure façon de ne pas fermer complètement la porte et d'accepter de couvrir la responsabilité professionnelle d'un médecin vétérinaire du Québec à l'étranger pour des motifs valables.

Le problème, c'est qu'il est impossible d'énoncer une règle générale universelle d'application. La meilleure façon de procéder est de vous donner quelques cas pratiques qui répondront à la majorité des situations.

a) Quelques cas où vous n'êtes pas couvert

- Un médecin vétérinaire **ne peut poser** des actes professionnels sur des animaux qui sont gardés à l'extérieur du Canada. Les spécialistes qui peuvent exercer de façon itinérante leur profession, notamment dans des centres importants comme il y en a aux États-Unis, de même que les médecins vétérinaires frontaliers doivent être conscients de cette limitation au contrat.

Prenons un exemple concret : vous visitez une ferme américaine tout près de la frontière sud du Québec. Ce client vous a téléphoné parce que son médecin vétérinaire habituel n'est pas disponible temporairement pour soigner ses animaux. Si vous décidez de soigner ces animaux, **vous ne serez pas couvert** par la police responsabilité professionnelle de l'OMVQ si un sinistre survenait. Plus encore, n'oubliez pas qu'il est **essentiel** que vous ayez préalablement une autorisation légale d'exercer dans cet état américain pour pouvoir y poser des actes en médecine vétérinaire.

- Un médecin vétérinaire qui serait engagé par un pays étranger pour un contrat dans ce pays ne serait pas couvert par sa police d'assurance responsabilité professionnelle.
- À partir du moment où un médecin vétérinaire exerce sa pratique d'une façon répétitive, régulière ou non, à l'étranger, même s'il répond à toutes les exigences locales, il n'est pas pour autant couvert par son assurance responsabilité professionnelle.
- Dans la pratique des animaux de compagnie, l'exercice frontalier pose souvent moins de problèmes, puisque les actes sont posés à l'établissement vétérinaire, soit au Québec, et non à la ferme comme en pratique des grands animaux ou en industrie porcine ou aviaire. Il faut, toutefois, être conscient des frontières si vous offrez des services à domicile à l'étranger pour les petits animaux. Votre assurance responsabilité professionnelle ne vous couvrira pas en cas de réclamation.

b) Vous êtes normalement couvert

- Si un membre de l'OMVQ accompagne un cheval du Québec ou d'une autre province à l'étranger en tant que médecin vétérinaire traitant. Pour des compétitions sportives, des contrats pour transferts d'embryons ou des tests d'importation ou exportation, son assurance responsabilité professionnelle de La Capitale devrait le couvrir.
- Par contre, si au cours de ce voyage ou lors d'une compétition à l'étranger, ce même médecin vétérinaire soigne un animal d'un autre pays, son assurance, normalement, ne le protégera pas.

Il ne faut pas non plus oublier que dans tous les cas de réclamation découlant d'un acte exécuté à l'étranger et posé par un médecin vétérinaire, la personne qui intente l'action le fera dans la quasi-totalité des cas dans le pays où est intervenu l'acte à la source des dommages, donc à l'extérieur du Canada et, dans un tel cas, l'assuré ne pourrait bénéficier des garanties accordées par son contrat, puisque la clause est claire : **la poursuite doit être intentée au Canada.**

Si, pour une raison ou une autre, vous deviez poser des gestes professionnels en dehors du Québec ou à l'étranger, pour agir en toute sécurité dans de telles situations, en plus d'obtenir les autorisations légales d'exercer nécessaires dans le ou les pays visités, vous devriez communiquer avec l'Ordre afin de vous assurer d'une couverture d'assurance responsabilité professionnelle adéquate par un employeur ou par le régime collectif de l'Ordre. L'assureur pourra analyser chaque situation, au cas par cas. C'est la meilleure façon de bien vous protéger.

L'investissement systématique : une façon efficace d'épargner

Par Manon Létourneau, planificatrice financière et conseillère en placements, Banque Nationale Groupe financier

Il n'est pas toujours aisé d'épargner pour des projets ou la retraite et encore moins de savoir quand investir dans les marchés. Voici, toutefois, une solution pour vous faciliter la tâche : l'investissement systématique.

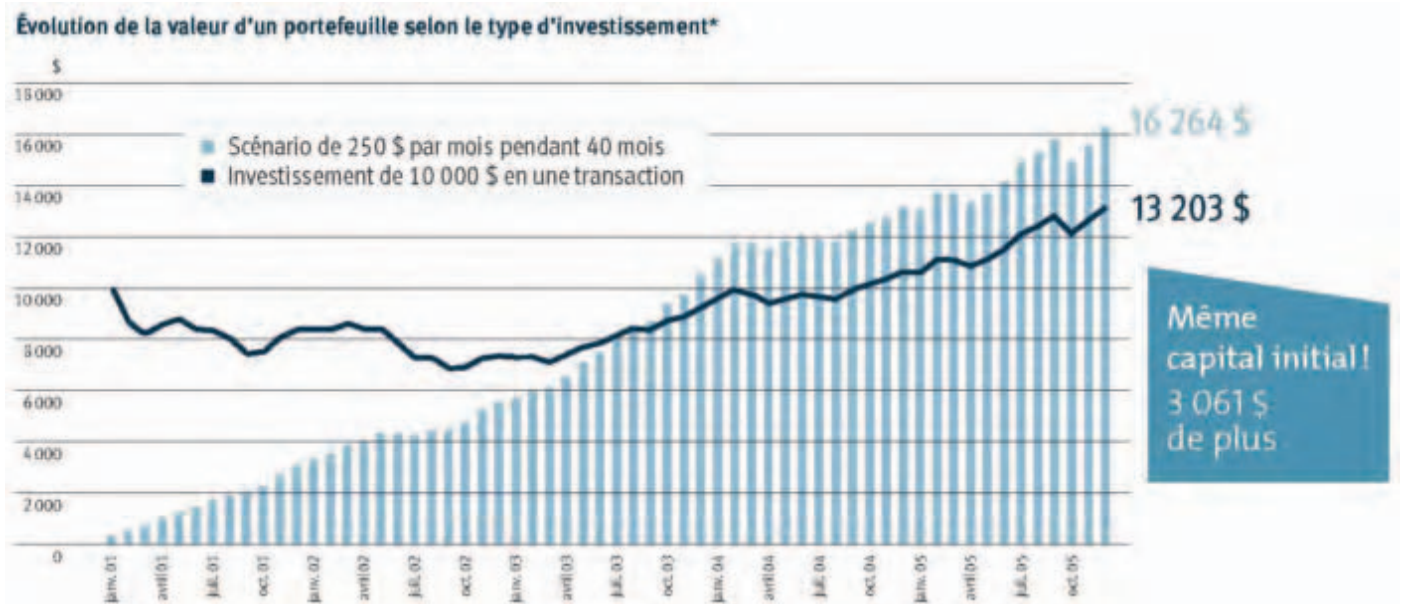
Si, pour une contribution à votre REER par exemple, réussir à accumuler une somme cible pour investir en fin d'année relève parfois du défi, l'investissement systématique peut se révéler une option fort intéressante. Vous pouvez ainsi épargner le montant de votre choix à la fréquence que vous désirez, par le moyen d'un prélèvement automatique sur votre compte bancaire ou à même votre paie. De cette manière, l'épargne fait partie de votre mode de vie et s'intègre naturellement à votre budget. L'investissement systématique est donc un moyen simple et efficace de mettre de l'argent de côté, plutôt que de tenter de cotiser un seul montant en fin d'année.

Cette façon d'épargner présente un autre avantage de taille, celui d'éviter d'avoir à chercher « le bon moment » pour investir. Ces

dernières années, la volatilité des marchés a soulevé chez bon nombre d'investisseurs la question suivant : « quand est-il préférable d'acheter? » Or, il est pratiquement impossible de prédire le moment propice pour le faire. Le mieux est encore d'investir de petits montants régulièrement, plutôt que de tenter sa chance avec un seul montant cible.

Par ailleurs, un investissement régulier permet d'acquérir plus de titres lorsque les marchés sont à la baisse. À l'inverse, il permet de bénéficier d'une valeur accrue sur un plus grand nombre de parts en période de marchés haussiers. À long terme, cette stratégie peut entraîner une baisse du coût moyen d'achat de vos parts, comparativement à une contribution annuelle unique.

Vous êtes sceptique? Le graphique ci-dessous démontre qu'en épargnant 250 \$ mensuellement, plus de 3 000 \$ supplémentaires auraient été accumulés après 40 mois, plutôt qu'en investissant un montant unique de 10 000 \$.



Source : Bloomberg.

Basé sur l'indice composé S&P/TSX lors du marché baissier de janvier 2001. Pour un investissement du même montant de capital, le fait d'utiliser la stratégie d'investissement systématique a permis de générer 3 061 \$ de plus, et ce, pour la même période.

L'investissement systématique est idéal pour amasser facilement l'argent nécessaire à vos cotisations REER, mais peut aussi être utilisé pour le CELI ou pour les solutions gérées et les fonds à la carte dans un

compte hors REER. Il s'agit donc d'une solution très intéressante pour épargner, particulièrement en vue de la retraite. Il pourrait, en effet, faciliter l'atteinte des objectifs financiers liés à vos projets de retraite.



Des vétérinaires à l'honneur!

Par Dr Michel Pepin, m.v., directeur général, AMVQ

Prix Duncan-McEachran

Afin de célébrer la journée mondiale des médecins vétérinaires, le 30 avril dernier, l'AMVQ a remis au Dr Denys Frappier (Mon 70) le Prix Duncan-McEachran. Ce prix, créé en 2010, vise à récompenser un médecin vétérinaire qui, hors de son domaine professionnel habituel, s'est distingué par une contribution sociale ou humanitaire



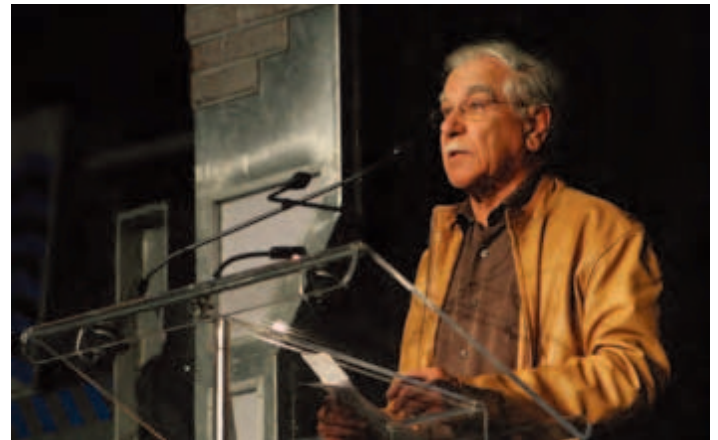
Dr Denys Frappier

exceptionnelle au Québec ou ailleurs dans le monde. Le Dr Frappier a obtenu cette prestigieuse distinction pour ses 16 années passées au Fondouk de Fès, au Maroc. Il y a soigné des dizaines de milliers d'animaux qui, en très grande majorité, étaient des ânes souvent en très piteux état. On se rappellera que le Dr Frappier, avant son départ pour le Maroc, avait une brillante carrière en pratique équine au Québec, ayant même été médecin vétérinaire en chef lors des Olympiques de Montréal.

Prix Damase-Généreux

Depuis plus de 20 ans, l'AMVQ remet le Prix Damase-Généreux afin de souligner l'apport important d'un médecin vétérinaire au développement de la médecine des petits animaux au Québec.

Cette année, cet insigne honneur a été octroyé au Dr Jean-Robert Théorêt (Mon 54). Le Dr Théorêt fait partie du petit groupe de pionniers à qui l'on doit la naissance de la pratique des petits animaux dans les années 50. Ce fondateur de la clinique vétérinaire Verdun est devenu l'un des médecins vétérinaires les plus célèbres du Québec grâce à ses deux chroniques hebdomadaires à la populaire émission du Capitaine Bonhomme. Pendant sept ans, il a été le Doc qui donnait des conseils et qui incitait grands et petits à mieux prendre soin de leurs animaux. Il a aussi dirigé pendant plusieurs années les destinées de l'Hôpital vétérinaire de LaSalle, occupé la présidence de l'AMVQ et s'est engagé dans plusieurs comités au sein de l'OMVQ.



Dr Jean-Robert Théorêt

Colloque de gestion des refuges

Sans même savoir que l'actualité mettrait au premier plan les problèmes de gestion des refuges (Le Berger Blanc), l'AMVQ avait déjà planifié l'organisation d'un tout premier Colloque de gestion des refuges, le 29 avril dernier, à Saint-Hyacinthe.

Cette journée de formation continue s'adressait, entre autres, à tous les propriétaires ou gestionnaires de chenils, de refuges, de sociétés protectrices, de pensions ou de boutiques d'animaux. Pour cette 1^{re} édition, l'objectif était basé sur le contrôle des épidémies et sur la prévention des maladies qui peuvent touchés tous les chats et les chiens obligés de vivre dans des locaux abritant plusieurs autres bêtes.

Il ne fait aucun doute pour nous que dans un proche avenir, les autorités accordant des contrats municipaux à des refuges ou à des fourrières devront exiger un minimum d'heures de formation continue avant d'octroyer le privilège de garder des animaux.

Dans cette optique, l'Association des médecins vétérinaires du Québec a décidé de faire sa part en aidant ceux qui ont la responsabilité de s'occuper des chats et des chiens. Plus jamais, ils ne pourront et, surtout, ne devront plaider l'ignorance ou le manque de ressources pour justifier une gestion déficiente de la santé et du bien-être animal.

L'événement a été un grand succès, puisque plus de 50 participants sont venus entendre la Dre Kelly Ann Rada (Ohio 02), fondatrice de Shelter Vet to go ! et le Dr Claude Thibault (Mon 80), qui a principalement parlé du contrôle des maladies infectieuses.

Une deuxième édition est déjà prévue pour l'année 2012 et le thème de l'euthanasie sera assurément abordé.

Les suites du Berger Blanc

Par Yannick Thibault, coordonnateur Administration et communications



Pour ceux qui n'auraient pas suivi le fil des événements reliés au Berger blanc, voici un bref résumé.

« Le vendredi 22 avril 2011, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) indiquait par voie de communiqué que, à la suite des images diffusées à l'émission *Enquête* sur les ondes de Radio-Canada, il était intervenu conjointement avec l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) et ANIMA-Québec à la fourrière Le Berger Blanc. À l'occasion de cette visite, les représentants du MAPAQ et de l'OMVQ ont exigé de l'entreprise qu'elle mette en place immédiatement des mesures pour régulariser la situation. » (<http://209.171.32.187/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2011/30/c8284.html>)

Le 4 mai, le MAPAQ annonçait que « le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de l'Abitibi—Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, M. Pierre Corbeil, a ordonné [la veille] à la fourrière Le Berger Blanc de se soumettre à des conditions bien précises pour la conduite de certaines activités se déroulant dans ses établissements. » (<http://www.animaquebec.com/autres-nouvelles>)

Cela signifie que le ministre a utilisé son pouvoir prévu par la Loi sur la protection sanitaire des animaux en l'article 55.9.6.

« Le ministre peut, lorsqu'à son avis il en résulte un danger immédiat pour la sécurité et le bien-être des animaux, ordonner pour une période d'au plus 15 jours, au propriétaire ou au gardien d'animaux gardés dans un but de vente ou d'élevage de cesser ses activités ou le soumettre à certaines conditions dans l'exercice de celles-ci. » (http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_42/P42.htm)

Donc, le rôle d'ANIMA-Québec était de s'assurer du respect de l'ordonnance en procédant à des inspections de façon aléatoire, notamment par rapport aux euthanasies. En effet, le ministre Corbeil mentionnait également que « toutes les euthanasies devront être faites sous la supervision étroite et directe d'un médecin vétérinaire, et ce, dans le respect du bien-être animal. Cet acte sera accompli dans une plage horaire prédéterminée et limitée de manière que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation puisse assurer une surveillance serrée. »

Pour l'avenir

Le MAPAQ rédige un projet de règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats. Les nouvelles exigences offriront de nouveaux outils d'intervention aux inspecteurs dans des situations où la santé et le bien-être des animaux sont menacés. Le dépôt de ce projet de règlement est prévu d'ici à la fin du printemps 2011. Les citoyens et les

intervenants préoccupés par le bien-être des animaux de compagnie seront invités à soumettre leurs commentaires lors de la publication au préalable du projet de règlement qui prévoit une période de 45 jours pour les recevoir. Des modifications pourraient être apportées au projet de règlement à la suite de l'analyse des commentaires reçus par le Ministère.

Des projets qui visent à rapprocher la communauté vétérinaire avec celle des refuges

Il faut souligner les dernières démarches de la communauté vétérinaire qui visent à favoriser et développer la collaboration avec les refuges. Je réalise personnellement l'évolution de cette relation depuis deux ans.

Je salue le premier Symposium sur les refuges ouvert à tous lors du dernier congrès de l'AMVQ. Il a permis à plusieurs employés de ce milieu de venir parfaire leurs connaissances et, surtout, d'échanger avec des vétérinaires. Pour une première, cela a été une réussite. Je l'ai moi-même constaté alors que j'y ai reconnu une multitude de visages, que ce soit des directeurs généraux, des médecins vétérinaires, des techniciens en santé animale, des employés et des bénévoles de refuges de partout dans la province. J'avais la ferme impression de voir un groupe homogène, ce qui était plus qu'appréciable vu l'historique des relations entre ses groupes. Ce genre d'événement permet l'évolution des pratiques dans les refuges et favorise le dialogue, les échanges et le développement de certains projets pour le bien-être des animaux, ce dont le Québec a grandement besoin.

La SPA de la Mauricie annonçait, d'ailleurs, un partenariat avec deux centres vétérinaires. Voici un passage du communiqué de la SPA, qui peut être consulté au www.spamauricie.com : « Trois-Rivières, le 9 mai 2011 - La SPA, Mauricie est heureuse et fière d'annoncer la mise en place d'un important partenariat avec le Centre vétérinaire DMV, un centre d'urgence et de référence réputé de Montréal, qui compte plusieurs institutions affiliées à Montréal même, mais aussi à Repentigny, à Saint-Hilaire, à Saint-Hyacinthe, ainsi qu'avec l'Hôpital vétérinaire Rive-Nord, situé à Trois-Rivières. Ce partenariat permettra notamment à deux vétérinaires du Centre vétérinaire DMV et une vétérinaire de l'Hôpital vétérinaire Rive-Nord de pratiquer des examens et des chirurgies de stérilisation sur les animaux qui sont mis à l'adoption à la SPA Mauricie. »

Nos animaux ont besoin de la collaboration entre les acteurs clés du bien-être animal. Je ne peux que féliciter chaleureusement ceux qui travaillent en ce sens. Chapeau!

SEMAINE DE LA VIE ANIMALE | du 2 au 8 octobre 2011

Célébrons 250 années de médecine vétérinaire



Nous protégeons la santé
de toutes les espèces

veterinairesaucanada.net

P&G
Soins des animaux

IDEXX
LABORATORIES

Professionnels vétérinaires Société
Bioscience Santé



CANADIAN VETERINARY
MEDICAL ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

2011
Vet

Tout le Québec s'indigne devant le sort réservé aux animaux de la fourrière privée Le Berger Blanc

Un reportage choc, diffusé à l'émission *Enquête* animée par Alain Gravel sur les ondes de Radio-Canada, jeudi le 21 avril dernier, présentait des images d'une grande cruauté envers les animaux ainsi que des pratiques d'euthanasie illégales et non conformes aux normes de pratique.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a vigoureusement dénoncé les pratiques de la fourrière Le Berger Blanc et a effectué de nombreuses interventions afin d'assurer une surveillance étroite des activités de la fourrière.

L'Ordre a réalisé des inspections professionnelles dans cet établissement, dont une en janvier dernier, et réalisait une enquête sur les pratiques en cours dans cet établissement lors de l'enregistrement de l'émission *Enquête*.

Bien que, conformément au *Code des professions du Québec*, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec ne soit pas autorisé à commenter publiquement les dossiers de ses membres, particulièrement s'ils sont sous enquête du syndic de l'Ordre, le président de l'Ordre, le Dr Joël Bergeron, a commenté abondamment le dossier sur plusieurs tribunes. Il a notamment accordé des entrevues au *Téléjournal* de Radio-Canada et à plusieurs stations radiophoniques. Des reportages et articles citant les propos de l'Ordre ont été publiés dans les quotidiens *Le Devoir* et *La Gazette* ainsi que dans plusieurs journaux locaux. Le président de l'Ordre, a fait part de l'indignation de la profession à l'égard du traitement qui était fait aux animaux, précisant que les pratiques diffusées lors de l'émission étaient inacceptables et illégales. Il a précisé les normes de pratique qui doivent être respectées et a sensibilisé la population à l'importance d'adopter des comportements responsables à l'égard de l'achat, de la stérilisation et de l'adoption des animaux. Il a rappelé les grands principes du bien-être animal tout en précisant les changements qui devront être adoptés à l'égard de la gestion et de la surveillance des refuges au Québec.

Euthanasie

L'euthanasie est un acte médical ultime de toute première importance. Donner la mort à un être vivant comporte de lourdes responsabilités professionnelles, et cet acte doit être fait conformément aux normes de pratique et être empreint de compassion. Le bien-être de l'animal doit être assuré.

Les grands principes reconnus pour l'euthanasie doivent favoriser une perte de conscience rapide et la mort rapide de l'animal sans lui causer de douleur. Le professionnel doit minimiser le stress de l'animal et assurer son bien-être avant et pendant l'intervention. La mort de l'animal doit être dûment et rapidement vérifiée. Le médecin vétérinaire et les gens sous sa supervision doivent agir avec beaucoup de respect et de compassion.

Diverses méthodes d'euthanasie sont recommandées et jugées acceptables. Par contre, l'euthanasie aux injectables représente souvent la méthode à privilégier. Elle doit être pratiquée dans des conditions spécifiques et respecter les règles de l'art. Différentes voies d'injection du produit euthanasiant peuvent être utilisées selon l'espèce. L'injection intraveineuse demeure la méthode à privilégier pour les chiens et les chats. L'injection intracardiaque devrait être réservée à des cas spécifiques et être pratiquée dans des circonstances particulières où l'animal est inconscient, sous l'effet de tranquillisants ou de forte sédation ou sous anesthésie générale. Une injection intrathoracique telle que pratiquée dans le reportage n'est pas une méthode appropriée, puisqu'elle entraîne un stress intense et des douleurs importantes ainsi qui retarde le décès de l'animal. L'agonie et la souffrance intense de l'animal sont inacceptables.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est formel : aucune cruauté envers les animaux ne peut être tolérée dans notre société. Le bien-être animal doit être assuré, les normes de pratique, respectées et les lois et règlements, suivis. Ce qui a été diffusé à l'émission *Enquête* est contraire aux normes de pratique, aux règlements en vigueur et à la *Loi sur les médecins vétérinaires*.

Pour sa part, l'ordonnance déposée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) le 4 mai dernier précise que la fourrière a l'obligation de se soumettre à des conditions bien précises afin d'encadrer certaines activités se déroulant dans ses établissements. Ainsi, toutes les euthanasies doivent être faites sous la supervision étroite et directe d'un médecin vétérinaire, et ce, dans le respect du bien-être animal. De plus, cet acte doit être pratiqué dans une plage horaire prédéterminée et limitée, permettant au MAPAQ et à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec d'assurer une surveillance serrée. Par ailleurs, l'ordonnance stipule que toutes



les cages et tous les enclos doivent être suffisamment grands pour permettre à chaque animal de se tenir debout normalement, de se tourner facilement et de se coucher en position complètement allongée. Aussi le nombre d'animaux gardés ne doit pas dépasser la capacité d'hébergement de cet établissement.

Depuis le 29 avril 2011, à 17 h, il n'y a plus de médecin vétérinaire à l'emploi du Berger Blanc. Ainsi, depuis le 1^{er} mai dernier, il fait appel à des services vétérinaires externes pour prodiguer des soins vétérinaires aux animaux. Les services professionnels sont effectués conformément à l'ordonnance ministérielle et aux directives de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Une supervision serrée de l'horaire et des actes vétérinaires posés ainsi qu'un contrôle du registre des médicaments sont effectués.

Par conséquent, et jusqu'à nouvel ordre, tous les cas nécessitant une intervention vétérinaire urgente devront être référés. L'Ordre exige que les normes de pratique, les règlements en vigueur et la *Loi sur les médecins vétérinaires* soient respectés en tout temps.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec poursuivra son enquête et ses interventions dans le dossier et le syndic de l'Ordre portera des accusations qui seront jugées par les instances compétentes sous peu.

Le rôle d'audience du conseil de discipline est public. Tous peuvent consulter cette information sur le site Internet de l'Ordre à l'adresse www.omvq.qc.ca.

Un contrôle plus serré des refuges et des fourrières

Depuis 2009, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec travaille en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin de mettre en œuvre une série d'actions pour renforcer les mesures visant à assurer le bien-être des animaux de compagnie. Un règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats est actuellement en rédaction au Ministère. Les nouvelles exigences permettront de mieux encadrer les méthodes d'euthanasie et offriront de nouveaux outils d'intervention aux inspecteurs dans des situations où la santé et le bien-être des animaux sont menacés. La *Loi sur la protection sanitaire des animaux* (L.R.Q. c. P-42) sera également révisée afin de revoir à la hausse les amendes et les pénalités prévues à l'égard des propriétaires ou gardiens qui infligent des mauvais traitements aux animaux.



Des pistes de solutions!

Stérilisation

Partout à travers le Québec, les médecins vétérinaires s'impliquent et contribuent au contrôle de la surpopulation des animaux non désirés. Leur action est louable et l'Ordre salue et encourage toute forme d'initiative en ce sens.

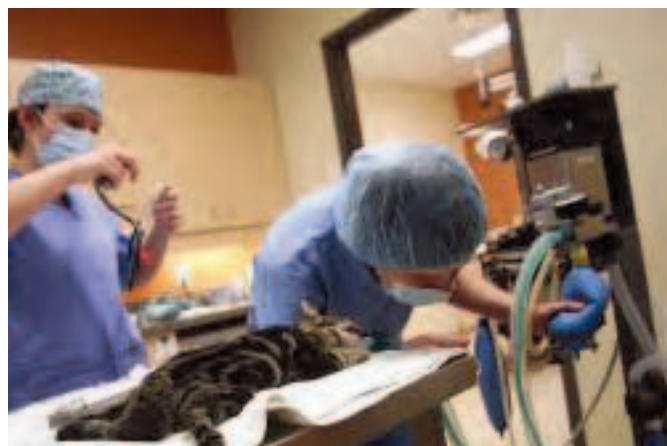
C'est le cas entre autres de la SPA Mauricie qui a conclu une entente avec le Centre vétérinaire DMV afin de pratiquer des examens et des chirurgies de stérilisation sur les animaux mis en adoption.

« Il s'agit d'une réalisation majeure qui va permettre de consolider nos efforts visant l'atteinte d'un objectif fondamental pour nous : la mise à l'adoption de chats, de chiens et d'autres animaux de compagnie stérilisés », souligne Michel Bronsard, président de la SPA Mauricie.

Il s'agit d'une collaboration visant à promouvoir l'adoption des animaux.

Présentement, grâce à un partenariat avec le Collège Laflèche, un vétérinaire assure une présence minimale d'un jour à la SPA Mauricie. Avec deux vétérinaires du Centre vétérinaire DMV qui viendront passer, en moyenne, une journée par mois et une vétérinaire de l'Hôpital vétérinaire Rive-Nord qui passera, en moyenne une demi-journée par semaine à pratiquer des chirurgies de stérilisation, la SPA Mauricie estime être en mesure de se rapprocher de son objectif de rendre infertiles tous les animaux qui seront soumis à l'adoption.

Depuis trois ans, ce nombre se situe à plus de 1 400.



La SPA Mauricie veut rendre infertile tous les animaux mis en adoption.
Photo : Éric Guertin

Montréal s'attaque à la cruauté envers les animaux

La Ville de Montréal a annoncé, le 13 mai dernier, une série de mesures pour améliorer le sort des animaux domestiques et assurer une meilleure gestion animalière sur son territoire. Elle veut corriger les règlements en place et, surtout, responsabiliser les citoyens. Ce plan d'action vise notamment la réduction de la surpopulation animalière à Montréal et du nombre d'animaux euthanasiés ainsi que la responsabilisation des citoyens.

La Ville poursuit son analyse dans le but d'identifier le meilleur modèle de contrôle animalier pour répondre aux besoins de Montréal. Ainsi, dans le but de renforcer et d'harmoniser la réglementation en vigueur dans les 19 arrondissements montréalais, la Ville proposera aux arrondissements une gestion animalière basée sur les meilleures pratiques. Ces meilleures pratiques, déjà en vigueur dans certains arrondissements, visent entre autres à :

- limiter le nombre d'animaux non stérilisés;
- rendre obligatoire l'immatriculation de tous les chiens et chats;
- uniformiser le registre des animaux immatriculés sur le territoire;
- interdire l'abandon d'un animal autrement que dans un refuge;
- faire assumer par le propriétaire tous les frais liés à l'abandon d'un animal dans un refuge (immatriculation, stérilisation, vaccination, adoption ou euthanasie);
- augmenter le montant des amendes en cas d'infraction aux règlements.

Campagne de responsabilisation citoyenne

Pour soutenir cette réglementation, une importante campagne de sensibilisation auprès de tous les propriétaires d'animaux sera lancée d'ici à la fin de l'année. Les statistiques montréalaises en matière d'animaux domestiques sont préoccupantes : de 40 % à 50 % des Montréalais ont un animal domestique. Ils le gardent en moyenne 1,7 an, alors que l'espérance de vie d'un chat et d'un chien dépasse habituellement les 10 ans.

Un permis pour posséder un animal

Les Montréalais pourraient, par ailleurs, bientôt devoir se munir d'un permis pour posséder un animal. Cette pratique existe déjà dans certains arrondissements, mais la Ville souhaite l'étendre à l'ensemble du territoire. Le propriétaire d'un animal stérilisé paierait moins cher pour obtenir sa licence qu'un propriétaire dont l'animal ne le serait pas.

Programme de stérilisation

La stérilisation des animaux domestiques devrait favoriser la mise en place d'un système d'utilisateur-payeur c'est-à-dire que le tarif d'un permis annuel sera différencié si, l'animal est stérilisé ou non. Dans cette perspective, le propriétaire serait obligé de faire la preuve de la stérilisation de son animal ou devrait le faire stériliser pour le récupérer dans un refuge. De plus, la Ville de Montréal entend mettre en place un programme de stérilisation pour les animaux errants.

Augmentation des exigences et bonification des standards des cahiers de charge

La Ville exigera de tous les fournisseurs des standards plus élevés auxquels les compagnies ou les organismes de gestion animalière devront se conformer. Les objectifs prioritaires de la Ville sont :

- agir sur la surpopulation;
- diminuer le nombre d'euthanasies;
- favoriser l'adoption des animaux en santé.

Ainsi, les fournisseurs de services animaliers auront, entre autres, l'obligation de favoriser l'adoption des animaux plutôt que l'euthanasie; d'identifier les animaux qui leur sont confiés; de leur offrir les meilleurs soins et de veiller à disposer des carcasses avec respect. Ces nouvelles exigences seront intégrées aux cahiers des charges et aux contrats liant les fournisseurs aux arrondissements de la Ville.

Comité d'experts et de représentants des arrondissements

L'administration Tremblay poursuit son analyse dans le but d'identifier le meilleur modèle de contrôle animalier pour répondre aux besoins de Montréal. Un comité composé d'experts et de représentants des arrondissements sera créé. Son mandat sera de proposer à l'administration un modèle de gestion intégrée en examinant toutes les options disponibles.



Quatre vétérinaires du Québec au *SNIP Summit* de la *Humane Alliance* à Asheville, N.C.

Par Dre Cécile Boivin, m.v.

Interpelées par la réalité de la surpopulation d'animaux de compagnie sans foyer dans les différents refuges du Québec et le nombre inacceptable d'euthanasies d'animaux par manque d'adoptant, nous sommes envolées, le 30 mars dernier, pour Asheville, N.C., afin d'assister au premier *SNIP Summit* organisé par la *Humane Alliance* (*Spay Neuter Industry Professionals*).

Plus de 800 vétérinaires, techniciens et administrateurs de partout aux États-Unis et de diverses provinces canadiennes ont participé à ce congrès de 3 jours sur les cliniques de stérilisation *HQHVSN* (*High Quality High Volume Spay Neuter*). Du Québec étaient aussi présentes Mmes Johanne Tassé et Karen Quinn des CAACQ (Centres d'adoption d'animaux de compagnie du Québec).

Les conférences sur les cliniques de stérilisation à grand volume étaient réparties en trois volets, soit : *Spay/Neuter Track*, *Management Track* et *Veterinarian / Veterinary Technician Track*. Les vétérinaires ont pu pratiquer ces techniques chirurgicales à la clinique de stérilisation de la *Humane Alliance*.

Depuis 2005, la *Humane Alliance*, considérée comme le « Gold Standard » américain en ce qui a trait aux cliniques de stérilisation *HQHV*, a aidé à l'établissement de 90 cliniques de stérilisation à travers les États-Unis. Chaque année de 15 à 25 nouvelles cliniques voient le jour. Une équipe de 15 entraîneurs sur place et 5 équipes volantes donnent de la formation aux vétérinaires et groupes qui veulent démarrer une clinique de stérilisation. Avec un tel succès, *Petsmart Charities* et l'*ASPCA* ont décidé de prolonger leurs subventions pour formation de cinq années additionnelles.

À la *Humane Alliance* de Asheville, ce sont 24 000 stérilisations par année qui sont pratiquées par l'équipe en place. Il y a en tout temps 7 vétérinaires qui pratiquent environ 35 chirurgies par jour, 5 jours par semaine, 48 semaines par année. La clinique comporte 6 salles de chirurgie comprenant 2 tables de préparation et 2 tables de chirurgie. Dans chacune des salles, chaque vétérinaire travaille avec 3 techniciens et passe d'une table de chirurgie à l'autre ou un nouvel animal est déjà prêt. La clinique d'Asheville dessert 23 villes de la Caroline du Nord. Le système de transport des animaux entre les divers refuges contribue à 70 % des stérilisations effectuées à cette clinique. Aux États-Unis, les cliniques de stérilisation de la *Humane Alliance* font plus d'un million de stérilisation annuellement. Pour plus de renseignements, visitez le site de la *Humane Alliance* au www.umanalliance.org.

Nous avons eu aussi l'occasion de visiter la toute nouvelle clinique de stérilisation mobile de l'*ASPCA*. Un petit bijou de 390 000 \$.

Cette clinique mobile fait des stérilisations dans plusieurs quartiers défavorisés de la ville de New York.

Malgré les progrès des dernières années, le nombre d'animaux non désirés en Caroline du Nord demeure très élevé. Plutôt que d'euthanasier ces animaux en surplus, ils sont relocalisés dans les refuges des États plus au nord où le nombre d'animaux en adoption est plus bas en raison des nombreuses années d'efforts pour abaisser la surpopulation des animaux non désirés.

On estime à plus de 8 millions les chiens et chats abandonnés dans les refuges aux États-Unis, et la majorité d'entre eux sont euthanasiés. Au Québec, il existe peu de statistiques sur le nombre d'euthanasies. Des 18 organismes faisant partie du groupe de travail sur le bien-être animal en 2008, 13 ont répondu au sondage. Le nombre d'euthanasies effectuées au sein de ces organismes a été de 4 802 chiens et 19 175 chats pour l'année 2008. Ceci n'est que la pointe de l'iceberg, puisque ce nombre provient de seulement 13 organismes parmi plus d'une soixantaine de refuges dénombrés au Québec, sans compter les entreprises privées de contrôle animalier et les euthanasies pratiquées dans les cliniques vétérinaires pour raisons autres que médicales.



Drs Christina Nosotti, Cécile Boivin, Marie-Josée Simard et Martine Nadeau

Nous sommes revenues de ce congrès plus conscientisées à la question de la surpopulation d'animaux domestiques ayant comme conséquence l'euthanasie de milliers d'entre eux. C'est un réel problème de société qui doit être abordé sur plusieurs fronts : sensibilisation du public, réglementation, accessibilité aux chirurgies de stérilisation, etc. Nous sommes convaincues que la profession vétérinaire au Québec doit faire partie de la solution. C'est à nous de bâtir notre solution.

N.B. : Lors du Symposium sur la gestion des refuges du congrès de l'*AMVQ*, j'ai lancé un appel aux vétérinaires présents pour former un regroupement de médecins vétérinaires qui sont intéressés à la médecine de refuge. Une nouvelle association de médecins vétérinaires de refuge (le nom reste à déterminer) verra bientôt le jour afin de faire évoluer ce domaine de pratique. Nous prévoyons une première réunion à la fin de l'été.

Pour ajouter votre nom à cette liste, contacter Dre Boivin par courriel : boivin.cecile@gmail.com.

Animaux de compagnie : la France championne d'Europe

Par Aude Steres

La France en compte 61,6 millions, de quoi engendrer des dépenses vétérinaires en hausse de 72 % sur les 10 dernières années. Le secteur représente 20 000 emplois directs et indirects.

Ils en sont fous ! Crise oblige, les Français sont de plus en plus attachés à leurs animaux de compagnie... Valeur refuge avec la famille, nos petits chiens et chats sont de plus en plus chouchoutés, détaille une étude à paraître ce matin réalisée par Santé Vet, spécialisée dans l'assurance pour la santé des animaux.

Avec 61,6 millions d'animaux de compagnie, la France regroupe la plus grande population de l'Union européenne. Plus d'un foyer sur deux possède un chien, un chat, un poisson rouge ou un rongeur. Après les poissons (36,4 millions !), les chats et les chiens arrivent dans le trio de tête des animaux domestiques préférés des Français, avec respectivement 10,7 millions et 7,8 millions. Un quart des foyers français possèdent au moins un chien, tandis qu'ils sont 27 % à posséder au moins un chat. La population de chats, en croissance, dépasse celle de chiens, en légère baisse, en raison de la tendance à posséder plusieurs félins. « L'instauration des 35 heures, la réduction des espaces de vie, le manque de jardins sont à l'origine de cet intérêt pour les chats », note l'étude.

4,5 milliards d'euros

Mais, surtout, les Français augmentent les dépenses relatives à leurs compagnons. C'est ainsi qu'ils leur consacrent 4,5 milliards d'euros, un marché en constante augmentation, dont 1,5 milliard sont dédiés à l'achat d'animaux. Parmi les principaux postes de croissance, l'agroalimentaire, près de trois quarts des dépenses, porté par une recherche et un marketing actif. Cette industrie représente 20 000 emplois directs et indirects.



Photo : Dr Yannick Arseneault, gagnant du Prix Merial thème du congrès 2010 « Deux visages à deux faces »

Projet voyage pour l'année Vet 2011 en France

Par Dr Gilles Lepage

Les cérémonies de clôture de l'année mondiale vétérinaire auront lieu à Lyon le 3 décembre 2011. Ces cérémonies entourant les 250 ans d'enseignement vétérinaire à travers le monde constituent un événement unique et le comité organisateur Vet 2011 souhaite qu'une importante délégation québécoise puisse représenter les médecins vétérinaires du Québec à Lyon.

Pour cette occasion, deux projets voyage ont été créés, soit :

- Un séjour de 10 jours en France, du 23 novembre au 4 décembre 2011.
- Un aller-retour de 4 jours à Lyon, du 30 novembre au 4 décembre, incluant la visite de l'École vétérinaire de Lyon, une participation aux cérémonies de clôture des célébrations du 250e et le dîner de gala.

Pour obtenir des informations sur ces voyages, veuillez communiquer avec le Dr Gilles Lepage ou Mme Nathalie Lambert d'Incursion-Voyage au 450-448-6015, au 1-800-667-2400 ou par courriel à l'adresse gilleslepage1@sympatico.ca.

Au travail



Boehringer
Ingelheim

Vos chiens et chats.
La passion de nos familles.

Au repos



Au jeu



Les chiens ne changeront jamais.

Duramune® les protège dans tous les cas!

Une protection réelle contre les souches actuelles de parvo et de leptospirose.

Une protection multi-Osp variée contre la maladie de Lyme.

Un vaccin fiable qui s'intègre bien aux protocoles complémentaires.

 **Duramune®**

La science de demain pour le chien d'aujourd'hui.

©Duramune est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH.

Certification à l'exportation d'animaux de compagnie pour un pays membre de l'Union Européenne

L'Union Européenne a mis à jour ses exigences pour autoriser l'admission d'animaux de compagnie sur son territoire (*Règlement (CE) no 998/2003*).

- 1) À compter du 3 juillet 2011, les tatouages ne seront plus reconnus et tous les animaux de compagnie devront être identifiés à l'aide d'une micropuce.
- 2) L'identification électronique doit être conforme à la norme de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) 11784.
- 3) Pour être considérée comme valide, la vaccination antirabique doit être administrée chez un animal déjà identifié.
- 4) La vaccination pour la rage doit être en cours de validité. Celle-ci sera considérée comme valide 21 jours après une primo-vaccination, ou la journée même de la vaccination dans le cas d'un rappel de vaccination, à condition que le rappel ait été donné à l'intérieur de la période de validité du vaccin précédent. Dans le cas contraire, le rappel sera considéré comme une primo-vaccination et un délai de 21 jours sera requis pour que la vaccination soit considérée comme valide.

Les chiens, les chats et les furets sont considérés comme des animaux de compagnie (mouvement non commercial) s'ils satisfont aux trois conditions suivantes :

- 1) ils sont accompagnés de leur propriétaire ou d'une personne physique qui en assume la responsabilité pour le compte du propriétaire pendant leur déplacement;
- 2) ils ne sont pas destinés à faire l'objet d'une vente ou d'un transfert de propriété;
- 3) le nombre de chiens, de chats et de furets ne dépasse pas cinq.

Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, le déplacement sera considéré comme un déplacement commercial. Dans ce cas, un examen dans les 24 heures du départ est requis. Les animaux transportés à des expositions et des foires seraient considérés comme faisant l'objet de déplacements non commerciaux à condition qu'ils ne soient pas destinés à être vendus sur place.

Les certificats (mouvements commerciaux et non commerciaux) sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/export/exportf.shtml#laav>.

APPEL À TOUS

Évaluation des sources d'information et de mise à jour des connaissances des médecins vétérinaires praticiens

Par Dr Sébastien Buczinski

Dans le cadre d'une étude sur la perception et l'application de la démarche médecine factuelle en Belgique, en France et au Québec, certains membres de l'OMVQ seront contactés afin de répondre à un questionnaire d'une durée d'environ 15 minutes. Le but de ce questionnaire est de connaître les moyens utilisés par les vétérinaires praticiens lorsqu'une question clinique se pose et nécessite une recherche un peu plus approfondie ainsi que les moyens utilisés pour la mise à jour des connaissances. Ce projet devrait permettre de connaître un peu mieux les spécificités de la médecine vétérinaire dans les trois régions francophones étudiées.

Le projet est mené par le Dr Claude Saegerman, le Dr Philippe Gustin de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège en Belgique, le Dr Jean-Michel Vandeweerd de l'Université de Namur en Belgique et le Dr Sébastien Buczinski de la Faculté de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe.



Programme des futurs leaders de l'ACMV

Le 6
juillet
2011

« The need to lead » *Reconnaître et réaliser votre potentiel*

Désirez-vous devenir un agent de changement positif pour la profession?

Aspirez-vous à devenir le type de leader qui aide les autres à se dépasser?

Considérez-vous laisser un élément d'inspiration dans chaque projet que vous réalisez?

Désirez-vous devenir un leader qui sait inspirer et qui a le pouvoir de transformer?



OBJECTIFS

Les objectifs du Programme des futurs leaders de l'ACMV visent à appuyer et à développer les compétences de leadership des vétérinaires canadiens et à inspirer les leaders au sein de la profession vétérinaire.

Depuis l'an dernier, l'Association canadienne des médecins vétérinaires a mis sur pied un programme pour les futurs leaders de la profession. Ce programme vise à rejoindre des médecins vétérinaires de partout au Canada et qui en sont au début de leur expérience professionnelle, donc ayant moins de dix années de pratique. Lors d'une rencontre qui se tient dans le cadre du congrès annuel de l'ACMV, les participants ont ainsi l'occasion de se pencher sur un sujet qui touche la profession et son évolution. Le prochain atelier se tiendra à Halifax, le 6 juillet prochain. Pour prendre connaissance du programme de cette année, veuillez contacter Mme Maryse Massy.

INVITATION

L'Association canadienne des médecins vétérinaires invite jusqu'à deux membres de l'ACMV par province à participer à son nouvel atelier « **The Need to Lead** ». Pour participer, vous **devez avoir obtenu votre diplôme d'une faculté de médecine vétérinaire au cours des dix dernières années**.

Si une participation éventuelle vous intéresse, veuillez contacter Mme Maryse Massy à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec :

maryse.massy@omvq.qc.ca

COMMANDITE DES PARTICIPANTS

Cette année, les candidats choisis recevront une pleine commandite pour les dépenses suivantes :

- Atelier « The Need to Lead »
- Frais de déplacement aller-retour à Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Deux nuits d'hébergement
- Inscription gratuite au congrès de l'ACMV (valeur de 595 \$) qui se déroulera du 7 au 9 juillet 2011 à Halifax



Bénévolat et playa en Thaïlande

Par Carine Bourrellis, clinique vétérinaire Lasalle

À l'automne 2010, j'ai été confrontée à une décision très difficile : que faire de trois mois de congé?

Bien sûr, chacun a sa réponse à une question pareille, mais la mienne finalement a été assez simple... De base, ça impliquait renouer avec mon sac à dos, un certain nombre d'heures de vol, un dépaysement complet et, si possible, joindre l'utile à l'agréable. C'est ainsi que à la suite d'une digression fort peu professionnelle lors d'une rencontre avec Christiane Tardif de Novartis, j'ai décidé de contacter PAC Thaïlande.

PAC Thaïlande est un organisme sans but lucratif situé à Wok Tum, sur l'île de Koh PhaNgan, dans le golfe de Thaïlande. Fondé par Shevaun Gallwey, une vétérinaire irlandaise basée à Hong Kong, PAC compte sur des vétérinaires de passage pour stériliser un maximum d'animaux errants de l'île. Ils offrent leurs services contre une contribution volontaire des gens qui amènent les animaux ou qui leur demandent de les soigner.

Et voilà! Le contrat était signé! Deux ou trois jours par semaine de chirurgies et soins aux animaux malades trouvés par les habitants de l'île, et le reste du temps profiter de tout ce que ce pays a à offrir... Je suis partie avec une valise pleine à craquer de médicaments ramassés ici et là et de fournitures médicales et chirurgicales.



La clinique ayant des équipements assez limités, ça laisse beaucoup de place à la créativité! Que dire du jour où l'autoclave a rendu l'âme, et que nous avons dû le remplacer par un petit four et stériliser les kits de chirurgie en paquets de papier d'aluminium. Ou du diagnostic d'un cas de leptospirose avec comme outils un stix urinaire et un réfractomètre déniché dans le fond d'une armoire. Ou du mardi où je rentrais d'une longue fin de semaine à Chiang Mai et Pepper, la chienne du temple chinois, m'attendait avec l'œil crevé depuis quatre jours pour une énucléation. Ou encore du jour où la technicienne, Por, me dit que Shevaun arrive la semaine prochaine et qu'elle aimerait profiter de ma présence pour organiser une grosse clinique de stérilisation à Haad Rin, village de l'autre bout de l'île mieux connu

pour ses *Full Moon Parties*... Hum... On a fini sous un préau d'école primaire, dans une chaleur étouffante, pieds nus et sous le regard des élèves thaïs, à stériliser à la chaîne et dans des conditions moins que parfaites des chiennes et chattes qu'on nous amenait en tracteur! Douze heures éreintantes pour les deux Môm Ma (surnom local pour *doctor dog*) mais quelle journée inoubliable!

Que dire? Que malgré la chaleur, la saison des pluies, la boue et les conditions précaires, cela a été une expérience mémorable! Comment essayer de saisir un pays autrement que de l'intérieur, au contact de ses habitants dans leur vie quotidienne? Tout en ayant aussi la chance d'être à Chiang Mai pour le festival de Loi Krathong, d'être à Bangkok pour l'anniversaire du roi Rama IX, d'aller plonger à Koh Tao, de manger matin, midi et soir une des meilleures gastronomies de ce monde, à mon humble avis, et donc d'avoir joint l'utile à l'agréable! Mission accomplie!



Si l'expérience vous intéresse, n'hésitez pas à consulter leur site Internet : www.pacthailand.org.

Un grand merci à Christiane Tardif et Novartis, Vincent Martel et Bayer, Alex Roffo et Vétoquinol, Johnson & Johnson ainsi qu'à Harold Hersh et AMD Ritmed.



Un ami précieux pour les chiens arthrosiques

L'arthrose est une maladie chronique qui nécessite un traitement continu. Adequan® Canine est un antiarthrosique modifiant l'évolution de la maladie qui supprime les enzymes dégradantes et stimule la réparation du cartilage.

Il maîtrise aussi l'inflammation et favorise la lubrification des articulations, de manière à permettre aux chiens de continuer de faire ce qu'ils aiment par-dessus tout. Communiquez avec votre gestionnaire de territoire Novartis Santé Animale pour en savoir plus.

 **Pr Adequan Canine**
(POLYSULFATE DE GLYCOSAMINOGLYCANE)[®]
La différence entre se sentir mieux & aller mieux.^{MC}

 **NOVARTIS**
ANIMAL HEALTH

© Marque déposée de Luitpold Pharmaceuticals, Inc. utilisée sous licence. ^{MC} Marque de commerce de Luitpold Pharmaceuticals, Inc. utilisée sous licence.
© 2011 Novartis Santé Animale Canada Inc.

L'original.

 **Boehringer
Ingelheim**

*Vos chiens et chats.
La passion de nos familles.*



L'AINS le plus prescrit au Canada pour soulager la douleur chez les animaux.

Metacam 

Une solution réelle pour une douleur réelle.

Des projets porteurs pour la région maskoutaine

Conférence du recteur de l'Université de Montréal et du doyen de la Faculté de médecine vétérinaire à la Chambre de commerce des Maskoutains

Avec l'inauguration prochaine d'un nouveau complexe de diagnostic vétérinaire et d'épidémiologie, un projet de construction d'un centre d'apprentissage et une volonté affirmée de resserrer les liens avec les acteurs de la région : l'Université de Montréal et sa Faculté de médecine vétérinaire vont continuer à jouer un rôle de premier plan dans la région de Saint-Hyacinthe et au Québec, ça ne fait aucun doute!

Lors d'une allocution présentée de concert avec le doyen de la Faculté, le Dr Michel Carrier, à la Chambre de commerce des Maskoutains, le recteur de l'UdeM, Dr Guy Breton, a en effet déclaré : « Depuis 1947, nous nous sommes solidement implantés dans la région. Nous avons l'intention d'y rester et nous avons l'intention de continuer à y grandir avec vous. »

La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal est le seul pôle de formation et de recherche en médecine vétérinaire au Québec. Elle célèbre cette année, avec ses partenaires, 125 ans d'enseignement de la médecine vétérinaire en français en Amérique.

Un rôle important en matière de santé animale et publique

Appelé à devenir un noyau fort de la santé animale et publique dans la région, le Complexe de diagnostic et d'épidémiologie vétérinaire du Québec marquera l'aboutissement d'un projet d'investissement de près de 52 millions de dollars de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Les nouvelles installations, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2011, regrouperont sous un même toit des spécialistes de la Faculté et du MAPAQ, qui travailleront ensemble à améliorer le contrôle des productions animales et de la salubrité des aliments.

« En mettant au point de nouvelles méthodes de diagnostic rapides et efficaces qui permettront de limiter les délais en temps de crise, le Complexe apportera une contribution positive à la sécurité de la chaîne alimentaire, ce qui consolidera la réputation déjà enviable du secteur agroalimentaire québécois », a indiqué le doyen Michel Carrier.

Une formation adaptée aux nouvelles réalités

L'Université de Montréal et la Faculté de médecine vétérinaire travaillent, par ailleurs, à un autre projet d'importance, soit la construction d'un nouveau centre d'apprentissage.

« Pour bien comprendre la raison d'être de ce projet, il faut savoir que le Québec manque actuellement de vétérinaires et que ce manque se fait sentir cruellement dans toutes les régions du Québec. Or, cette pénurie survient à un moment où les besoins sont plus importants que jamais, notamment en matière de santé publique et d'administration de la santé animale », d'expliquer le doyen Michel Carrier.

Selon lui, le projet devrait voir le jour d'ici à 5 ans. En plus d'offrir un enseignement adapté aux nouvelles réalités scolaires, le centre d'apprentissage permettra de porter à 125 les cohortes de première année que reçoit la Faculté, comparativement à 90 à l'heure actuelle. La Faculté apportera ainsi une partie de la solution à la pénurie de vétérinaires.

Consolider les liens avec les acteurs régionaux

La Faculté de médecine vétérinaire de l'UdeM est le plus ancien et demeure le plus important campus universitaire de la Montérégie. De plus, ce campus est au cœur d'un pôle qui a une importance majeure pour le Québec : le pôle agroalimentaire.

« Au cours des prochaines années, notre campus va concentrer une somme de ressources humaines et matérielles dont la contribution est clairement susceptible de dépasser le cadre de la seule médecine vétérinaire. Dans ce contexte, est-ce que ce campus de l'Université de Montréal ne pourrait pas être un partenaire plus important dans l'organisation et le déploiement de l'offre globale de formation de la région? Sans apporter de réponse définitive, je peux vous dire que c'est une question à laquelle nous réfléchissons sérieusement. Une question sur laquelle nous sommes disposés à entreprendre un dialogue avec la communauté montréalaise », a affirmé le recteur Dr Breton.

Une croissance exceptionnelle

Durant leur allocution, le recteur de l'UdeM et le doyen de la Faculté ont souligné la croissance exceptionnelle de la Faculté au cours des dernières années.

« Depuis 1999, la superficie du Centre hospitalier universitaire vétérinaire est passée de 3 600 à 13 000 m². De plus, nous avons procédé à l'acquisition d'équipements médicaux et scientifiques d'une valeur totale de près de 15 millions de dollars », de détailler le doyen Dr Carrier. Aujourd'hui, avec 650 étudiants et 82 professeurs et chercheurs, la Faculté est devenue l'un des principaux acteurs socio-économiques de la région et le plus important centre de recherche animale en Montérégie. Si on considère son effectif, la Faculté compte aussi, avec ses 450 employés, parmi les 10 plus importants employeurs de Saint-Hyacinthe. Enfin, sur le plan économique, c'est avec près d'une centaine de fournisseurs locaux et régionaux que la Faculté fait des affaires chaque année, des fournisseurs desquels elle a acheté pour presque 5 millions de dollars de produits et de services au cours des 12 derniers mois. »

Des perspectives d'avenir stimulantes

Au terme de la présentation, le recteur y est allé d'un commentaire inspirant pour toute la région, en affirmant : « Le 125^e anniversaire de la Faculté n'est pas seulement une occasion de réjouissance. C'est aussi un tremplin pour notre avenir, pour celui de la médecine vétérinaire et pour celui de notre relation avec la région. L'Université de Montréal entend continuer de faire tous les efforts nécessaires pour que notre relation continue à produire les plus beaux fruits possibles, et cela, pour le bénéfice de nos étudiants, pour celui de la population et des entreprises de la région et pour l'ensemble du Québec. »

Ne laissez pas le syndrome de Cushing briser une amitié



Vetoryl®

Parce que voir c'est croire.

GRATUIT

Visitez le www.vetoryl.ca
et vous pourriez recevoir
un crédit de deux heures
de formation continue



Le **syndrome de Cushing** ravage l'apparence et la qualité de vie du chien. Les propriétaires de chiens se sentent impuissants. Une molécule innovante développée pour traiter cette maladie est maintenant disponible.

Vetoryl® (trilostane) est le **premier et seul médicament vétérinaire approuvé pour le traitement** des deux formes d'hyperadrénocorticisme chez le chien. En trois mois, les principaux signes cliniques associés au syndrome de Cushing seront visiblement améliorés avec **Vetoryl®**. Les propriétaires de chiens vous remercieront de leur faire retrouver leur vieil ami.

Choisissez **Vetoryl®**. Parce que voir c'est croire.

www.vetoryl.ca

® Marque déposée de Dechra Ltd.

www.vetoquinol.ca

Vétoquinol
Signe de Passion



Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

Le 23 mai dernier, le Dr Jean Desrochers a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés (argent). Celle-ci reconnaît son remarquable engagement bénévole au sein de sa communauté. L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

rend hommage à ce professionnel qui contribue depuis plusieurs années à l'enrichissement de sa communauté et au mieux-être de la société québécoise toute entière.

Un médecin vétérinaire au marathon de Boston

Par Jean-Sébastien Massicotte, Le Soleil



Dr Gilles Lacasse, un résident de Cap-Santé, exhibe fièrement la coupe de cristal qui est remise aux vainqueurs des différents groupes d'âge du Marathon de Boston. Le Soleil, Erick Labbé

Du Marathon de Rimouski à celui d'Ottawa, pour ceux qui connaissent et côtoient en course Gilles Lacasse, il n'y a rien de bien surprenant à ce que ce dernier remporte une autre épreuve dans sa catégorie d'âge. Mais que l'homme de 65 ans fasse le coup au Marathon de Boston, l'une des courses les plus prestigieuses de la discipline où se présentent les meilleurs au monde, cela relève véritablement de l'exploit.

« J'y pense depuis l'an passé », raconte Dr Lacasse au sujet de sa course de 42,2 km sur le prestigieux parcours, qu'il a complété en 3:04:52. Dixième en 2010 chez les 60-64 ans (3:14:01), le résident de Cap-Santé s'était alors mis en tête qu'il était possible d'y revenir pour gagner. « Je partais avec la ferme intention de finir premier. »

Une confiance augmentée par le fait qu'il allait célébrer son 65^e anniversaire... le jour même du marathon, le 18 avril! Un changement de catégorie qui devait en principe le favoriser un peu dans son classement.

Mais encore fallait-il que les performances du Dr Lacasse soient à la hauteur. Remportée en 3:17:50 l'an passé, la classe des 65-69 ans était à sa portée. Mais le médecin vétérinaire - toujours bien actif - se méfiait des surprises qui pouvaient apparaître soudainement sur son radar. Je me disais : « Il va peut-être arriver un Russe? »

Anxieux durant l'attente à la ligne de départ à Hopkinton, le coureur qui prenait part à son 68^e marathon aura finalement livré une performance bien au-dessus du lot. Son plus proche compétiteur, un Américain de 67 ans, a en effet terminé à plus de 13 minutes. Dans la fourchette élargie des 60-69 ans, le temps du Dr Lacasse est, d'ailleurs, le 6^e plus rapide sur les 1187 participants de ce groupe.

Modeste, il remet sa victoire en perspective. « Ça reste juste de la course à pied! » Pour lui, les dernières décennies à fouler le bitume n'ont été qu'un prétexte pour rencontrer des personnes intéressantes.

Lu dans... **L'actualité**

Le premier vaccin porcin contre la diarrhée postsevrage des porcelets, qui décime des élevages partout dans le monde, a été inventé en 2001 par le Dr John Fairbrother et le Dr Éric Nadeau, deux médecins vétérinaires de l'Université de Montréal.



Source : L'actualité mai 2011



Nouvelles parutions

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec propose quelques suggestions de lectures, susceptibles d'intéresser ses membres.

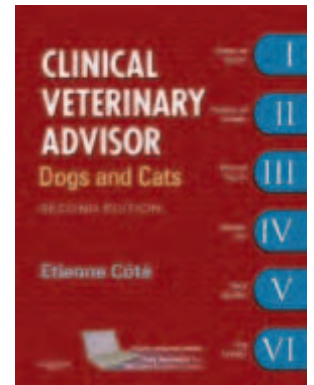
Ces ouvrages sont en vente en ligne, entre autres, à l'adresse www.lmslivre.com. On peut aussi rejoindre la Librairie médicale et scientifique par téléphone, en composant le 450 464-3166.

Clinical Veterinary Advisor: Dogs and Cats

Auteur : Dr Étienne Côté
Éditeur : Mosby

Écrit par un médecin vétérinaire, le livre *Clinical Veterinary Advisor : Dogs and Cats* en est à sa deuxième édition. On y retrouve des informations pertinentes sur le diagnostic et le traitement de centaines de maux affectant les chiens et les chats. Entièrement revu et enrichi, ce livre de référence inclut des dizaines de nouveaux sujets et s'avère un utile compagnon pour la recherche en ligne. Offert en version originale anglaise.

Prix spécial LMS : 99,95 \$



Guide pratique d'ophtalmologie vétérinaire

Auteur : Sally M. Turner
Éditeur : MED'COM

Fruit de la collaboration du Dr Sally M. Turner et du Dr Laurent Bouhanna, ce guide pratique aborde les questions de l'ophtalmologie vétérinaire d'une manière unique, toujours centrée sur les cas les plus fréquemment rencontrés. L'ouvrage présente un large éventail d'affections oculaires allant des cas les plus simples aux scénarios cliniques les plus complexes. De ce fait, il apporte les connaissances essentielles qui permettront d'améliorer les compétences et l'expérience des vétérinaires praticiens. Chaque maladie oculaire est développée selon le même schéma et de nombreuses illustrations couleur (plus de 300 photos) sont réparties tout au long de l'ouvrage et permettent de saisir les informations clés dès le premier coup d'oeil. Des cas cliniques complètent les monographies des différentes maladies développées. Des annexes importantes sont incluses dans l'ouvrage et abordent les urgences en ophtalmologie, les affections qu'il faut rechercher chez les animaux en bas âge et les principes actifs habituellement utilisés dans le cadre des différents traitements.

Prix spécial LMS : 184,95 \$

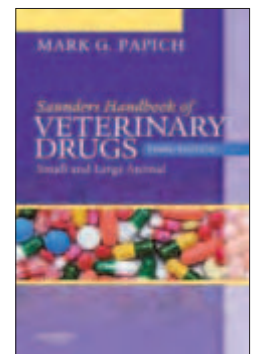


Saunders Handbook of Veterinary Drugs: Small and Large Animal

Auteur : Mark G. Papich
Éditeur : Elsevier Saunders

Concis et facile à consulter, le livre *Saunders Handbook of Veterinary Drugs* en est à sa troisième édition. Il s'agit d'un guide pratique qui présente plus de 550 médicaments d'origine et génériques, leur description, des informations relatives au dosage, aux interactions, aux effets secondaires possibles, etc. Offert en version originale anglaise.

Prix spécial LMS : 74,95 \$





Le chien de tête dans la protection contre les tiques.



Tique occidentale, tique du chevreuil, tique américaine, tique d'Anderson, tique sanguine, tique étoilée d'amérique. K9 advantix® tue les puces et les quatre principales espèces de tiques chez le chien. Et elles n'ont même pas besoin de piquer pour être tuées. K9 advantix® agit au contact dans les 24 heures et continue à prévenir les piqûres et les nouvelles infestations pendant au moins quatre semaines. Comme tous les produits Solutions antiparasitaires de Bayer, K9 advantix® s'intègre à vos protocoles de prévention des parasites. Pour amener vos patients sur le chemin de la bonne santé, communiquez avec votre représentant de Bayer afin d'obtenir une trousse K9 advantix® PetPak^{MC}. Visitez le site BayerParasiteSolutions.ca.



INDEX DES ANNONCEURS

Merci à tous nos annonceurs!

Compagnie	Descriptif	Page	Compagnie	Descriptif	Page
Novartis	Atopica	2	Novartis	Deramaxx	34
Novartis	Sentinel	5	Boehringer Ingelheim	Duramune Max	45
La Personnelle		13	Novartis	Adequan	49
Avivagen	VetStermCR	18	Boehringer Ingelheim	Metacam chien	50
Intervet	Nobivac Lepto4	22	Vétoquinol	Vetoryl	63
Vétoquinol	Felimazole	26	Bayer	K9 Advantix	55
Avivagen	Oximunol	31	Vétoquinol	Zylkène	63
Boehringer Ingelheim	Metacam chat	32-33	BNC Groupe financier		64



Système d'affichage numérique

Renforcez les liens
avec vos clients par l'information

Fidélisez
votre clientèle à vos services

Influencez
leurs décisions d'achat

Amenez votre salle d'attente à un niveau supérieur avec W8 HD



- **Haute définition**
- **Format vidéo**
- **Et plus encore...**

Voyez notre clip démo au www.cdmv.com

W8 HD propulsé par



Pour plus d'information, communiquez avec votre délégué commercial CDMV : 1 800 668-2368



CANADIAN VETERINARY
MEDICAL ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

ENREGISTREMENT EN LIGNE
MAINTENANT DISPONIBLE!

63^{ième} Congrès de l'ACMV

Pratiques médicales exemplaires - Thème d'actualité

 **HALIFAX 2011**
NOUVELLE-ÉCOSSE, CANADA

Du 6 au 9 juillet 2011

**Programme scientifique
maintenant offert**

www.veterinairesaucanada.net

Nous vous attendons à Halifax!

En partenariat avec l'Eastern Veterinary Technician Association

Photo Credit: Destination Halifax/ Nova Scotia Tourism and Culture/ W. Hayes

PETITES ANNONCES

En raison de sa politique de publicité, l'Ordre n'accepte pas les petites annonces faisant une référence négative aux services de garde ou d'urgence.

Afin de faciliter la rédaction d'annonces concernant la recherche d'un médecin vétérinaire, nous vous suggérons plutôt de mettre l'accent sur les horaires flexibles et le respect des exigences en cette matière.

Quelques exemples à utiliser :

- « La clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence et respecte les normes minimales et la Loi »;
- « La clinique propose un horaire flexible ».

L'Ordre consentira une gratuité pour toute utilisation d'une ou de plusieurs phrases traitant des services d'urgence en fonction de la présente politique. Ainsi, aucune surcharge ne sera attribuée à l'annonceur **exclusivement** pour toute référence ayant trait aux services de garde, aux services d'urgence ou aux horaires flexibles.

OFFRES D'EMPLOI ANIMAUX DE COMPAGNIE

Associé(e) vétérinaire recherché(e) pour l'ouverture d'une clinique vétérinaire avec un vétérinaire d'expérience dans un emplacement déjà connu à cet effet. Investissement minimal. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-05**.

Notre clinique est à la recherche d'un vétérinaire pour un poste permanent. Nous sommes situés au nord de Montréal dans un environnement très recherché. Notre équipe est jeune et dynamique et nous souhaitons un vétérinaire qui a le service à la clientèle bien à cœur! S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-04**.

Marieville - Pratique des petits animaux en Montérégie à 20 minutes de St-Hyacinthe, à moins de 15 minutes de St-Hilaire et à 10 minutes de Chambly. Vous avez environ une quinzaine d'heures (+ ou - selon le candidat) de disponible par semaine pour de la consultation principalement? Le poste est permanent dans un milieu agréable avec une ambiance chaleureuse. Contacter :

Dre Chantale Lavallée, m.v
Clinique vétérinaire de Marieville
301, Ruisseau St-Louis E. (Rte 227)
Marieville QC J3M 1P1
T : 450 460-4884
F : 450 460-2722

Située à quelques minutes de la ville de Rivière-du-Loup, la Clinique vétérinaire St-Arsène (2010) inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire, dans les petits animaux, dynamique et amoureux de la profession afin de compléter une jeune équipe composée d'un vétérinaire, 2 techniciennes et 2 secrétaires.

La clinique a été relocalisée depuis un an dans des locaux spacieux, modernes et complètement réaménagés, à Cacouna, l'un des plus beaux villages du Québec.

Nouveau laboratoire complet d'Idexx, écographie, salon de recueillement pour euthanasie, vue sur le fleuve ne sont que quelques-uns de nos atouts. Sur place, des locaux pour le confort du personnel, tel que cuisinette et salle de bain, ont été spécialement aménagés.

Tout est mis en œuvre pour le bien-être des animaux, des clients et de notre précieux personnel!

Temps partiel ou temps plein, horaire flexible et ambiance positive sont au rendez-vous!

Depuis le déménagement, une entente entre cinq cliniques de la région, pour le service d'urgence, apporte une flexibilité d'horaire encore plus grande.

Qualités recherchées : professionnalisme, empathie, sens des responsabilités et dynamisme. Une visite vous emballera!!!

Dre Patricia Bérubé, m.v.
Clinique vétérinaire St-Arsène (2010) inc.
169, route 291
Cacouna QC G0L 1G0
T : 418 862-8471
F : 418 862-8031

Chambly St-Hubert - Médecin vétérinaire demandé à temps plein ou partiel permanent pour venir rejoindre une équipe de 5 vétérinaires, 7 techniciennes, 3 réceptionnistes, 1 animalier et plusieurs mascottes! Navette entre 2 hôpitaux vétérinaires situés à une distance de 10 minutes. Un hôpital neuf de 4 200 pi², équipement de fine pointe : échographie, rayon-X numérique ECG, tonomètre, etc. Roulement intéressant de 5 à 7 cas et de 7 à 10 cas de médecine et de chirurgie respectivement tous les jours.

Plusieurs avantages (Ordre, Académie et assurance collective) payés. Salaire selon expérience. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Hôpital vétérinaire de la Montérégie
Dre Caroline Grondin, m.v.
ou Dr Patrick Aillerie, m.v.
T : 450 443-0893
ou 450 447-0838

Rive-sud - Notre croissance continue nous amène à rechercher un 9^e vétérinaire pour intégrer notre groupe. L'Hôpital vétérinaire de Candiac et le futur Hôpital vétérinaire Pierre-Boucher sont dotés d'équipements de pointe, et comptent une équipe stimulante et jeune. Il ne manque que vous! Contacter :

Dre Christiane Robert, m.v.
T : 450 633-9099

Recherche vétérinaire pour temps plein permanent sur la Rive-Sud de Montréal, à 20 minutes de la jonction de l'autoroute 20 et de la 30. Nouvelle clinique. Ouverture prévue en septembre 2011. Équipée à neuf. Expérience non requise. Horaire sur semaine + le samedi matin. Possibilité d'un temps partiel cet été à Sorel. Contacter :

Dre Annie Lemyre, m.v.
C : annielemyre@gmail.com
T : 450 742-3252
Cell. : 819 473-3423

Venez vivre une expérience professionnelle hors du commun ! Faites partie de la super équipe de 5 vétérinaires et de 8 techniciennes de la Clinique vétérinaire Lévis-Lauzon. Vous y pratiquerez une médecine de qualité, où le confort du patient est une priorité. Chez nous, vous aurez du plaisir à travailler dans un environnement stimulant, au sein d'une équipe très dynamique. Notre futur(e) vétérinaire sera bien encadré(e) afin que son intégration soit des plus agréable. Nous sommes impatientes de vous rencontrer!

Dre Hélène Gosselin, m.v.
Dre Isabelle Lamonde, m.v.
Clinique vétérinaire Lévis-Lauzon
C : isabelle.lamonde@gmail.com
T : 418 833-4917

L'équipe de l'Hôpital vétérinaire de Montréal (à Westmount) est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour compléter sa sympathique équipe de 7 personnes dévouées au bien-être animal. Un horaire à temps plein et un horaire à temps partiel sont offerts. Ils comprennent des soirs et des samedis sur rotation, mais peuvent être flexibles afin de faciliter la conciliation travail-vie personnelle. La localisation de la clinique et le souci constant d'une excellente médecine et d'une relation personnalisée avec nos clients nous ont permis de fidéliser une clientèle qui partage nos préoccupations en ce qui concerne les soins pour ses animaux.

En plus de tous les avantages reliés au fait de travailler dans une vraie clinique de quartier (tel que de la souplesse dans l'organisation de ses journées de travail), une gamme complète d'avantages sociaux est offerte : budget de formation continue, assurances collectives, uniformes, cotisations professionnelles, etc. Le salaire horaire, qui sera bonifié en fonction de l'expérience, sera d'au moins 34 \$.

Une bonne maîtrise du français et de l'anglais ainsi que le désir de pratiquer une très bonne médecine sont des prérequis. Un intérêt pour la dentisterie et la chirurgie est un atout. Les nouvelles idées qui permettent d'améliorer notre pratique sont les bienvenues! Nous faisons une large place à l'initiative, à l'autonomie et à la qualité de vie. Contacter :

Dre Lucie Hénault, m.v.
C : lucie.henault@bell.net

La Clinique vétérinaire de Casselman recherche partenaire pour les animaux de compagnie. Bien établie depuis 30 ans, à 35 minutes d'Ottawa dans l'Est ontarien (région 80 % francophone).

Idéale pour 3 médecins vétérinaires bilingues (français/anglais). Nouveau bâtiment de 2 370 pi² sur un seul niveau, bien aménagé et bien équipé : Rx, laboratoires, dentisterie, ultrason, ECG, etc. Grand stationnement. Clientèle éduquée de la banlieue d'Ottawa. Contacter :

Clinique vétérinaire Casselman
Dr Pierre-Yves Lapensée, m.v.
T : 613 987-2183 (soir)
B : 613 764-3850
C : casselman_vet@hotmail.com

L'Hôpital vétérinaire Lesage, Robin et Tousignant, situé dans la région de Québec, est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour combler un poste dans une équipe de 7 vétérinaires.

Ouvert depuis 1997, l'Hôpital a développé une expertise particulière dans le domaine des animaux exotiques. Cependant, le poste est ouvert soit pour un médecin vétérinaire intéressé par la pratique exclusive des chiens et des chats, soit pour un praticien qui désire s'impliquer également dans le secteur des animaux exotiques.

Pour plus de renseignements sur ce poste, veuillez contacter :

Dre Sylvie Robin, m.v.
ou Dre Denise Tousignant, m.v.
T : 418 840-0444
C : robin.vet@hotmail.com

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue pour combler un poste à temps plein dans le domaine des petits animaux afin de compléter une équipe dynamique soucieuse de prodiguer des soins de qualité.

Clientèle établie depuis plus de 25 ans à Laval. Possibilité d'association. Contacter :

Dre Diane Caisse, m.v.
ou Dr Bernard Vinnac, m.v.
T : 450 687-8917
F : 450 687-5411

La clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. - Nous invitons à s'intégrer à notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

1 médecin vétérinaire (avec possibilité d'association) et 1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christphemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique vétérinaire Lavaltrie
2100, Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

La clinique vétérinaire de Luceville, située dans la région du Bas-St-Laurent, près de Rimouski, recherche un vétérinaire pour exercer auprès des petits animaux. Le poste serait un temps plein ou partiel. Les conditions de travail offertes sont très recherchées et le salaire est à discuter. La clinique œuvre dans des locaux fraîchement construits et très spacieux.

Équipe très agréable et unie dans une clinique très convoitée de la région.

Nos clients vous attendent avec joie. Venez travailler dans une région où il fait bon vivre...

Dre Christine Côté, m.v.
Clinique vétérinaire de Luceville
T : 418 739-5353

Située à Sorel-Tracy, la Clinique vétérinaire AnimoSoins, qui en est à sa 12^e année de service, est présentement à la recherche d'un(e) vétérinaire pour combler un poste permanent à temps partiel (de 20 à 30 heures par semaine) dans le domaine des petits animaux surtout pour la médecine (consultations), ce qui est idéal pour un(e) candidat(e) qui préfère la médecine à la chirurgie. Un 2^e poste permanent à temps plein (de 30 à 35 heures par semaine) est aussi offert (médecine et chirurgie). La Clinique est près des autoroutes 30 et 20. Horaire et salaire à discuter avec le(la) candidat(e). Équipe et clientèle agréables. Nous avons une entente avec un Centre d'urgence 24 heures. SVP, faire parvenir votre CV à :

Dre Catherine Beaudreau, m.v.
Clinique vétérinaire AnimoSoins des Patriotes
1330, chemin des Patriotes
Sorel-Tracy QC J3P 6B9
T : 450 742-9855
F : 450 742-9112
C : animo@live.ca

St-Jérôme/Mirabel - Clinique vétérinaire Bellefeuille et Bureau vétérinaire St-Canut - Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste permanent temps plein ou temps partiel en consultation dans le domaine des animaux de compagnie. Disponibilité immédiate et rémunération selon expérience. Clinique rénovée et agrandie en septembre 2010. Faites partie d'une équipe dynamique où qualité de médecine et qualité de vie font bon ménage. Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Dr Martin Labelle, m.v.
T : 450 565-0751

L'Hôpital vétérinaire de Mont-Laurier est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire, à temps plein ou partiel, dans la pratique des animaux de compagnie. Situé dans la magnifique région des Hautes-Laurentides, notre établissement est en pleine expansion et très bien équipé. Nos horaires sont flexibles, le salaire est intéressant et les services de garde et d'urgence sont partagés en fonction du nombre de praticiens. Faites partie d'une équipe dynamique pour qui la qualité de vie est importante. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Gilbert Vincent, m.v.
ou Dr Nicolas Chamberland, m.v.
T : 819 623-5577

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire préférablement à temps plein pour faire partie de notre équipe dans un hôpital très bien équipé, doté d'un personnel de soutien technique adéquat et situé à Montréal. Nous possédons aussi 2 hôpitaux sur la Rive-Sud. Nous privilégions un service personnalisé et très attentionné pour nos clients; nous visons une très haute qualité de soins pour nos patients. Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter :

Dre Christine Carle, m.v.
ou Dre Chantal Riendeau, m.v.
Hôpital vétérinaire Victoria
T : 450 671-0497

La Clinique vétérinaire de Victoriaville est à la recherche de 2 médecins vétérinaires à temps plein ou à temps partiel dans le domaine des animaux de compagnie afin de compléter une équipe dynamique soucieuse de prodiguer des soins de qualité à une clientèle bien établie.

La clinique bénéficie de nouveaux locaux modernes bien aménagés et bien équipés (laboratoire, radiographie, échographie), et vous y retrouverez une ambiance chaleureuse et familiale. La région des Bois-Francs regorge de possibilités sur tous les plans, tant professionnels que récréatifs. Les postes sont libres immédiatement et les conditions sont des plus avantageuses. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Gilles Morin, m.v.
ou Dre Maryvonne Lagacé, m.v.
T : 819 758-8178
C : cliniquevetvicto@bellnet.ca

PETITES ANNONCES

Dans la belle région du Saguenay--Lac-St-jean, à Alma, la Clinique vétérinaire Sagamie recherche un ou deux médecins vétérinaires pour la pratique des petits animaux. Poste à temps plein, mais également possibilité d'un temps partiel si désiré. Nous offrons un salaire très compétitif, un horaire flexible, la formation continue ainsi que les cotisations de l'OMVQ et de l'AMVQ. Beau projet d'agrandissement dans un avenir très rapproché et possibilité d'avancement rapide si intéressé.

Si vous avez envie de pratiquer une médecine de qualité dans un milieu stimulant où l'ambiance de travail est agréable avec une équipe jeune et dynamique en plus d'avoir une belle qualité de vie conciliant travail-famille-loisir, n'hésitez pas à nous contacter.

Dr Gilles Bouchard, m.v.
Directeur du personnel
Mme Martine Truchon
Secrétaire administrative

T : 418 662-6573
F : 418 662-0396

C : vetsagamie@qc.aira.com

Endroit idéal pour l'épanouissement professionnel; un choix certain et sécuritaire! Le couple vétérinaire est bienvenu car 2 véto ne seraient pas de trop. Rémunération > 60 000 \$. Outre le remboursement des frais pour la formation continue et l'Académie, une prime à l'effort est allouée de façon semi-annuelle. Et on est à moins de 2 heures de Québec. Veuillez contacter :

Dr Robin Tremblay, m.v.
Clinique vétérinaire Chicoutimi
2151, boul. St-Jean-Baptiste
Chicoutimi QC G7H 7V9

T : 418 545-2088
F : 418 545-2040

C : nicherie@hotmail.com

La Clinique vétérinaire de Valleyfield recherche 1 médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel dans le domaine des animaux de compagnie. Horaire flexible et environnement de travail agréable. Clientèle établie depuis plus de 30 ans avec une équipe professionnelle et dynamique. Médecine de qualité. Salaire selon qualifications. Avantages sociaux incluant allocation pour formation continue. Contacter :

Dr Claude-André Grenier, m.v.
T : 450 373-8432

L'Hôpital vétérinaire Rive-Nord, situé à Repentigny, recherche un médecin vétérinaire à temps plein. L'Hôpital est très bien équipé et a une clientèle établie et motivée. Nous recherchons une personne dynamique afin de compléter notre équipe. Nous offrons un salaire et des avantages très compétitifs, qui sont proportionnels à la formation acquise, la disponibilité et l'expérience. Vous pouvez contacter :

Dr André Brunet, m.v.
T : 450 582-3796
C : hopvetm@videotron.ca

L'Hôpital vétérinaire Carcajou est à la recherche d'un 4^e médecin vétérinaire pour la pratique des petits animaux pour compléter son équipe (9 TSA, 4 réceptionnistes et 2 animalières).

Hôpital avec équipement médical et chirurgical de pointe (radiologie numérique, échographie, endoscopie, complètement informatisé, ...), techniciennes ultra-compétentes, milieu stimulant, équipe jeune et dynamique, ambiance de travail extraordinaire. Très bonnes conditions, possibilités infinies pour un médecin vétérinaire stimulé à faire de la médecine de qualité bien entouré.

Dans une région où il fait bon vivre et où la qualité de vie est à son maximum et le coût de la vie beaucoup plus bas que dans les grandes villes. Horaire flexible. Contacter :

Dre Hélène Hamilton, m.v.
T : 418 669-2222

Nous sommes une équipe de 3 médecins vétérinaires et 6 TSA et recherchons présentement 1 médecin vétérinaire pour combler un poste à temps plein. L'horaire sera flexible selon la disponibilité. Il est possible d'adhérer à l'assurance collective. Le salaire sera à discuter, selon l'expérience du candidat. Si vous désirez travailler avec 1 équipe dynamique dans un climat amical, contactez :

Dre Julie Lessard, m.v.
Clinique vétérinaire du Vieux Dorion
204, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion QC J7V 2L3
T : 450 424-6469

Hôpital vétérinaire Ami Fidèle, situé à St-Jean-sur-Richelieu, recherche 1 médecin vétérinaire à temps partiel, de 25 à 30 h/semaine pour faire partie d'une équipe dynamique de 5 médecins vétérinaires. Nous traitons les animaux de compagnie ainsi que les animaux exotiques. Clientèle fidèle et agréable. Salaire compétitif. Formation continue payée. Pour tout autre renseignement, contacter :

Dr Francis Caignon, m.v.
T : 450 346-5131

Clinique vétérinaire située sur la Rive-Sud de Montréal cherche un ou une médecin vétérinaire à temps partiel pour compléter son équipe. Bonne ambiance de travail. Clientèle agréable et en expansion. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Jean Bertrand, m.v.
T : 450 678-3929

Trois-Rivières - Hôpital vétérinaire bien établi (1975) demande un médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie pour un poste permanent, une carrière à long terme, une participation ou un poste à temps partiel. Bonnes conditions. Contacter :

Guy ou Sylvie
T : 1 888-373-3912

Dans la belle région du Saguenay, à Chicoutimi, la Clinique vétérinaire Paradis est à la recherche d'un médecin vétérinaire à temps plein. Clinique moderne et bien équipée. Service personnalisé. Pratique des animaux de compagnie très intéressante et de qualité. Possibilité de faire même un peu d'animaux exotiques. Possibilité d'association. Contacter :

Dre Karina Paradis, m.v.
B : 418 690-0064
R : 418 543-2158
F : 418 690-2641

Banlieue de Montréal (Châteauguay), médecin vétérinaire demandé pour un poste à temps plein. Venez vous intégrer à une équipe de 3 médecins vétérinaires avec un personnel de soutien compétent et dynamique. Clientèle bien établie. Médecine de qualité. Salaire compétitif. Bienvenue aux nouveaux diplômés. Contacter :

Dr Roy, m.v.
ou Dr Savaria, m.v.
Hôpital vétérinaire Savaria
T : 450 692-6748

OFFRES D'EMPLOI GRANDS ANIMAUX OU MIXTES

Services vétérinaires St-Bernard offre un emploi en pratique bovine pour faire partie d'une équipe de 4 vétérinaires (3 en pratique bovine et 1 en pratique porcine). Échographe et portable fournis par la clinique. DSA, Vet-Expert (facturation et prescription), implantation d'embryons et projet de développer le transfert embryonnaire. Horaire flexible et partage des gardes avec 2 autres cliniques (1 garde sur 6 actuellement). La clinique est située à 20 minutes des ponts de Québec et l'emploi est libre immédiatement. Contacter :

Dr Benoit Dion, m.v.
Services vétérinaires St-Bernard
1799, rue St-Georges
St-Bernard QC G0S 2G0
Cell. : 418 998-0186
B : 418 475-6873

Le Service vétérinaire Cap-Santé recherche 1 médecin vétérinaire pour remplacer un départ à la retraite. Venez compléter une équipe de 5 vétérinaires œuvrant en pratique bovine (95 % laitière). Nous offrons les services de médecine curative et préventive (DSA) ainsi que le service d'échographie. Les fermes sont toutes situées dans un territoire concentré à l'intérieur d'un rayon de 30 km. À 25 minutes de Québec. Veuillez contacter :

Service vétérinaire Cap-Santé
195, route 138
Cap-Santé QC G0A 1L0
T : 418 285-2780
F : 418 285-2789

Le Bureau Vétérinaire L'Islet de Saint-Jean-Port-Joli recherche un(e) 3^e vétérinaire pour un emploi à temps plein. Le bureau concentre ses activités presque exclusivement en production bovine (environ 80 % laitier). Quelques troupeaux de production ovine et caprine complètent la clientèle.

Nous fournissons l'échographe et l'ordinateur (logiciel DSA, logiciel de facturation). Clientèle très sympathique dans un environnement agréable. Venez vivre la différence! Contacter :

Dr Benoît Mercier, m.v.
ou Dr Gilles Ouellet, m.v.
T : 418 598-7035 - 1 800 463-7035
C : burvetli@globetrotter.net

La Clinique vétérinaire Bon Conseil recherche 1 vétérinaire pour compléter une équipe de 5 vétérinaires en pratique bovine laitière ou mixte. La Clinique offre les services de médecine préventive avec utilisation de DSA, échographie, facturation électronique (Sysvet), transplantation embryonnaire et TSA ainsi que la médecine et la chirurgie des petits animaux (clientèle en croissance). Possibilité de pratique équine et de petits ruminants si intéressé(e). Faites partie d'une équipe dynamique bien établie au Centre-du-Québec.

Poste à temps plein ou à temps partiel libre immédiatement. Contacter :

Dr René Bergeron, m.v.
T : 819 336-3332 (jour)
T : 819 336-2092 (soir)
Dr Guillaume Bergeron, m.v.
T : 819 336-3332 (jour)
T : 819 225-4334 (soir)
C : guillaume_bergeron81@hotmail.com
ou clinvetbc@ntic.qc.ca

Le Bureau vétérinaire St-Arsène est à la recherche de 2 médecins vétérinaires en pratique des grands animaux pour faire partie d'une équipe de 9 médecins vétérinaires. Les services de médecine préventive (DSA), d'échographie, de radiographie, de transfert embryonnaire et l'utilisation de Sysvet pour la facturation sont offerts. Le système de garde est partagé à tour de rôle par 2 médecins vétérinaires simultanément. Poste à temps plein libre immédiatement. Contacter :

Dr Léopold Sénéchal, m.v.
T : 418 862-9576
Dr André Rioux, m.v.
T : 418 867-4543
Clinique
T : 418 862-1011

OFFRES DE SERVICE

Coup de main? Imprévu? Vacances? Vétérinaire d'expérience en pratique des animaux de compagnie disponible pour court terme, remplacement, dépannage. Grande région de Montréal. Contacter :

T : 514 761-0334
C : dredianebelanger@hotmail.com

OFFRES D'EMPLOI – ENSEIGNEMENT EN TECHNIQUES EN SANTÉ ANIMALE

Le Collège Lafleche, établissement privé d'enseignement collégial, est à la recherche de médecins vétérinaires avec une expérience pratique afin de combler des postes d'enseignants à la leçon pour son programme de Techniques en santé animale. Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur curriculum vitae au :

Collège Lafleche
Service des ressources humaines
1687, boul. du Carmel
Trois-Rivières QC G8Z 3R8
F : 819 375-5545
C : josee.beaudry@clafleche.qc.ca

OFFRES D'EMPLOI TSA

Clinique vétérinaire Chaton Santé — Nous recherchons 1 technicien(ne) en santé animale pour remplacer pour un congé de maternité.

35 h/semaine de jour (8 h à 15 h) à 14 \$/h. Bilinguisme souhaitable. Assurances collectives et budget annuel pour formation continue. Contacter :

T : 514 276-4668
C : chatonsante@videotron.ca
Clinique vétérinaire Chaton Santé
1052, avenue Bernard
Montréal QC H2V 1T8

La Clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. - Nous vous invitons à intégrer notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et à 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique Vétérinaire Lavaltrie
2100, Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

À VENDRE

Qté	Article	Valeur neuf	Prix demandé
2	Cassette 8X10	85,00 \$	25 \$/chac.
2	Cassette 14X17	202,04 \$	50 \$/chac.
1	Réservoir à développement manuel	753,07 \$	300 \$
2	Support pour film 8X10	39,56 \$	10 \$/chac
2	Support pour film 14X17	39,56 \$	10 \$/chac
1	Développeur automatique autotank	2 850 \$ usagé 4 395 \$ neuf	1500 \$
2	Lumière rouge	120 \$	30 \$
1	Négatoscope	145 \$	75 \$

T : 819 824-5454
C : cv_sd@hotmail.com

Équipement usagé complet de clinique de petits animaux, incluant coffre « LaBoit » (radiologie, contention et contrôle, chirurgie, anesthésie gazeuse, dentisterie, asepsie et stérilisation, ameublement, esthétique et examen-diagnostic-laboratoire et inventaire comprend également 1 coffre de transport « LaBoit » de 8 tiroirs métalliques pour VUS). Contacter :

Dr Laurent Julien, m.v.
Granby
T : 450 777-8708

Clinique vétérinaire pour animaux de compagnie à vendre, établie depuis 25 ans, située sur une artère principale dans le secteur nord de Montréal. Clinique informatisée. Possibilité d'achat de la bâtisse si désiré. Potentiel de croissance intéressant. Prix raisonnable et négociable. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-02**.

Radiographie portable POSKOM PXP16HF avec laser double intégré. Garantie juillet 2012. Inclus valise rigide, 12 cassettes 8X10, 8 cassettes 10X12, bloc à pied, plaque d'identification, étiquettes. Acheté neuf 15 021 \$ en 2007. Prix demandé : 6 990 \$ (Radio seule : 5 499 \$/20 cassettes seules : 1 899 \$) Négociable. Contacter :

Julie
T : 450 795-8759

PETITES ANNONCES

Clinique vétérinaire à vendre dans St-Eustache : commerce au sous-sol d'une maison privée depuis 34 ans. Droit acquis relié à la bâtisse pour exercer au sous-sol. Excellente occasion pour concilier travail-famille; de 30 à 40 h/semaine de services vétérinaires. Clientèle très fidèle; services offerts aux petits animaux (canins et félins). Très bonne rentabilité, car très peu de frais fixes. Possibilité d'augmenter les heures de travail. Informatique Logivet version 2; personnel de soutien qualifié et professionnel. Également possible de faire une transition sur approximativement un an pour faire le transfert de la clientèle à l'endroit actuel ou dans un nouveau local. Pour renseignements, contacter :

M. Patrick Corbière, CMA
Gestion pour Professionnel de la Santé
T : 514 658-9630
F : 514 658-3691
C : patrick.corbiere@gpsgestion.com

Possibilité de venir améliorer une pratique de 34 ans dans le domaine des animaux de compagnie, en Outaouais québécois, en face d'Ottawa. Excellent potentiel pour un groupe de 2 à 4 médecins vétérinaires dynamiques et fonceurs. Propriétaire prêt à participer pour une transition en douceur. Contacter :

Dr Michel Rheault, m.v.
T : 819 643-3131

ÉQUIPEMENTS EN BON ÉTAT PRIX RAISONNABLE

- 2 échographes ALOKA 500 (7 ans) avec sonde linéaire
- 1 échographe ALOKA 900 (6 ans) avec sonde micro-convexe
- 1 sonde pour petits animaux
- 2 appareils à radio MINXRay
- 1 appareil à radio POSTKOM
- Cassettes radio standards pour équins

HÔPITAL VÉTÉRIINAIRE LACHUTE
C : li.lachapelle@hvlachute.ca

Basses-Laurentides – À vendre : maison avec clinique vétérinaire aménagée au rez-de-chaussée. Grand terrain paysager, 2 stationnements (5 et 2 places).

À vendre aussi équipement (appareil à Rx mobile, table de chirurgie, stérilisateur, microscopes, moniteurs, appareil Vet Test biochimie, etc.). Pour renseignements :

T : 450 430-7568
ou 514 703-8702

À vendre : clinique vétérinaire avec succursales, établie depuis plus de 25 ans. Rentabilité exceptionnelle. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 09-01**.

À Montréal, quartier Ahuntsic – À vendre maison 3 étages sur artère principale très achalandée (67 000 voitures par jour). Clinique petits animaux au sous-sol de 1 400 pi². Pratique solo de 35 ans à revitaliser à la médecine vétérinaire de 2011. Belle occasion pour vétérinaire dynamique et fonceur.

Clinique sous-sol 7 pièces
Étage résidentiel 7 pièces
Loft au grenier
5 places de stationnement

Contacter **après 20 h** :

Dr Camille Girard, m.v.
T : 514 387-7748

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRIINAIRES À VENDRE

LAURENTIDES – Clinique vétérinaire pour petits animaux, située sur artère principale et occupant le rez-de-chaussée d'un immeuble ancestral. Endroit de villégiature par excellence. À VOIR!!

MONTRÉAL – Superbe établissement vétérinaire informatisé, 4 500 pi², climatisé, etc., sur un seul niveau, situé dans le centre-ville, FACE AU MÉTRO!!!!

MONTRÉAL – Hôpital vétérinaire dans centre commercial. Clientèle fidèle. Excellent chiffre d'affaires. PROFIT NET TRÈS INTÉRESSANT!

MONTÉRÉGIE – Clinique vétérinaire pour petits animaux, bien équipée, bien aménagée sur un seul niveau. Grand terrain de stationnement. FAUT VOIR!

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT À 100 %

Théo E. L'Espérance, ing.
Agent immobilier agréé
TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

AGIR
DE FAÇON
RESPONSABLE

C'est ça, être membre d'un
ordre professionnel.





Moins stressé, plus enjoué.
La vie est plus zen, avec Zylkène®.



**Voici un supplément entièrement naturel
aux effets calmants pour chiens et chats**

Contribuez à rétablir l'équilibre et l'harmonie dans la vie de vos patients, naturellement, avec **Zylkène®** – un supplément nutritionnel novateur à utiliser en toute confiance pour atténuer le stress chronique et situationnel chez les chiens et les chats, et aider ces derniers à s'adapter aux changements.

- Supplément nutritionnel entièrement naturel sans effet sédatif.
- Zylkène® réduit les signes du stress sans effets secondaires connus.
- Une seule administration par jour, facile à donner.

Faites de Zylkène® votre produit de choix pour les animaux soumis à un stress. Associez-le à un programme de modification du comportement pour obtenir des résultats optimaux.



Zylkène®
Moins stressé, plus enjoué.

Vétoquinol
Signe de Passion

PRENEZ SOIN DE VOS PROJETS

Découvrez tous les avantages de l'investissement systématique :

- amassez facilement de l'argent
- atteignez vos objectifs financiers
- intégrez les prélèvements automatiques à votre budget



ET ACTION!

Communiquez dès maintenant avec votre conseiller
ou visitez le www.bnc.ca

 **BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER